27 Plates
text OK

THE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

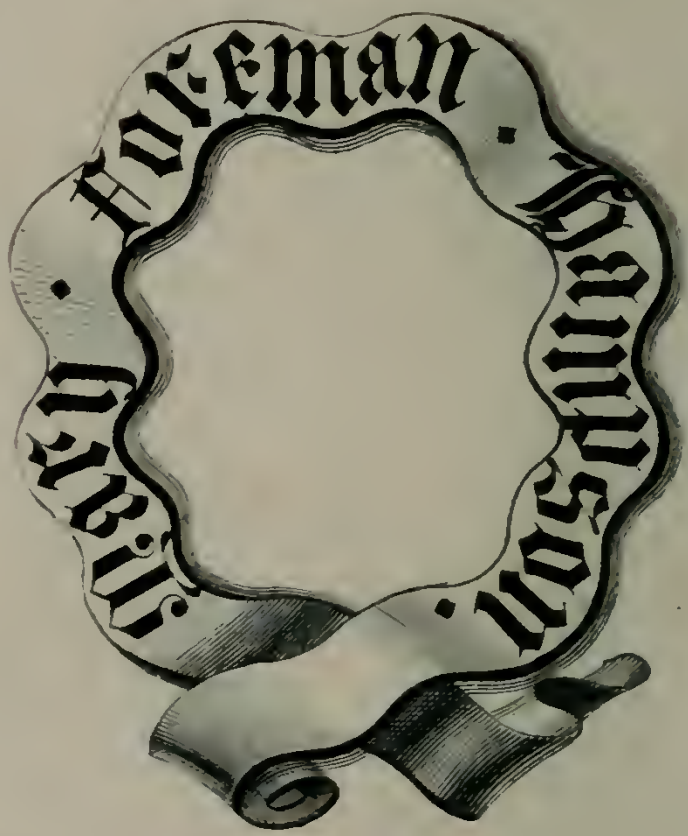

MŒURS

DES OTHOMANS.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

Femme d'Alep.

Femme d'Antioche.

MŒURS,

USAGES, COSTUMES

DES OTHOMANS,

ET ABRÉGÉ DE LEUR HISTOIRE;

PAR A. L. CASTELLAN,
Auteur des Lettres sur la Morée et sur Constantinople;

Avec des éclaircissements tirés d'ouvrages orientaux, et communiqués par M. LANGLÈS.

SIX VOL. IN-18, ORNÉS DE SOIXANTE ET DOUZE PLANCHES.

TOME SIXIÈME.

PARIS,
NEPVEU, Lib., passage des Panoramas, n° 26.
1812.

THE LIBRARY
OF THE

MŒURS,

USAGES ET COSTUMES

DES

OTHOMANS.

COSTUMES

DES OTHOMANS

ET

DES AUTRES HABITANTS DE LA TURQUIE

Les vêtements larges et flottants des Turks forment un contraste très-piquant avec ceux des autres nations de

l'Europe, et sont, en quelque sorte, le principal trait de leur physionomie; car, ôtez à un Turk sa barbe, ses longues moustaches et son turban, donnez-lui nos habits et notre coiffure, il perdra tout le caractère oriental, qui existe bien moins dans la configuration des traits que dans l'habitude du corps et dans la forme de vêtements dont il est couvert. Ce costume, qui distingue si éminemment les Turks, et qui diffère tant du nôtre, a été cependant soumis à quelques vicissitudes : la mode a étendu son sceptre jusque sur les sérieux habitants des rives du Bosphore ; elle leur a fait adopter de nouvelles formes d'habits, et ceux qu'ils portoient il y a cent ans seroient presque tous surannés : on peut en juger en comparant les costumes d'aujour-

d'hui, que nous offrons dans ce recueil, avec ceux que les anciens voyageurs ont donnés (1).

La parure n'est point interdite au musulman : mais le Coran lui ordonne d'être modeste, et il ne doit se parer avec quelque soin que le vendredi, et pendant les fêtes du Beyram. Le fidèle ne peut faire usage de fausses cheve-

(1) En 1707, M. de Ferriol, ambassadeurs de France à la Porte, fit dessiner les costumes turks connus sous le nom des *Cent Planches*. Ces gravures, copiées et publiées à Nuremberg, sous le titre de *Représentation de la Cour othomane*, peuvent avoir retracé exactement les costumes d'alors; mais elles ne ressemblent plus à ceux de ce jour. Nous pourrions en dire autant des dessins publiés par Nicolo de Nicolaï, et par les éditeurs de Chalcondyle, etc. etc.

lures, et l'on reproche aux femmes d'avoir recours à ce moyen pour cacher les livrées de la vieillesse.

Le blanc et le noir sont les couleurs que le prophète recommande au musulman ; il proscrit le rouge et le jaune, sans en expliquer les motifs : du reste, cette loi n'est pas suivie fort exactement.

Les musulmans ont toujours porté l'habit long; la forme en est très-variée, et elle a été souvent déterminée par des réglements de police, dont l'objet étoit de distinguer les diverses classes d'habitants : c'est surtout le turban qui désigne les rangs. Les Turks portèrent d'abord des bonnets de feutre (*kulah*), coiffure des Turkomans et des Tatars. Osman Ier avoit un bonnet de drap rouge ; ses successeurs adoptèrent le

turban. Mahomet II se coiffoit avec l'œurf des oulémas ; il le fit broder en or, de la largeur de trois pouces, dans le milieu de la mousseline. Bajazet II porta le mudjevézéh, turban de velours rouge. Sélym Ier inventa celui qu'on appelle, de son nom, Sélymy. Soléïman Ier revint au mudjevézéh garni de mousseline ; et c'est encore la coiffure des ministres et des grands officiers dans les jours de cérémonie. Mustapha III se singularisa par l'énorme bonnet des oulémas, surmonté d'un plumet blanc et d'une aigrette en diamants. Orkhan Ier avoit affecté le turban blanc aux militaires, pour les distinguer des autres habitants ; mais ce ne fut qu'en 1683, sous le règne d'Amurat III, que des réglements dont les dispositions embrassoient tous

les ordres de l'Etat, fixèrent la forme et la couleur des turbans ; depuis, ils n'ont éprouvé que de légers changements. Les Turks de Constantinople et des provinces d'Europe entourent leurs turbans de mousseline blanche ; les Arabes, les Egyptiens et les Syriens, de toiles de plusieurs couleurs. Les Barbaresques emploient une étoffe soie et or ; les Tatars de la Tauride portent un bonnet de drap vert, bordé de peau d'agneau d'Astrakhan.

Un musulman ne prendra jamais un costume étranger : il a surtout en haine nos chapeaux, et on a vu le peuple, pour désigner un traître, aller clouer un chapeau à sa porte.

Les Turks se distinguent aussi à la couleur de leurs babouches : elles sont toutes de maroquin jaune ; il n'y a que

les oulémas qui les portent bleues, et quelques militaires qui ont des bottes rouges. Les étrangers peuvent quelquefois, et par mesure de prudence, porter le costume turk dans leurs voyages ; mais ils s'exposeroient à quelque avanie, s'ils avoient le turban blanc. Ils adoptent ordinairement le bonnet tatar, ou le turban des Barbaresques.

Les Turks ne se découvrent jamais la tête, pas même à la cour ni à la mosquée. Il est impoli à un Européen d'ôter son chapeau à un musulman, et les ambassadeurs paroissent couverts devant le sulthan. Les mahométans se font raser la tête, à l'exception d'une touffe de cheveux qu'on laisse au sommet du crâne. Ils la couvrent d'une calotte de laine rouge (*fès*), et en-

suite du turban. Les Arabes laissoient croître autrefois leurs cheveux, à l'exemple de Mahomet. L'usage de se les couper remonte à Othman 1er, et il n'y a plus que les dervyches qui aient des cheveux flottants.

On n'est pas dans l'usage de se raser soi-même la tête, et d'ailleurs cela seroit fort difficile ; aussi le nombre des barbiers est infini. Il y en a en boutique, d'autres qui vont dans les maisons, et quelques-uns qui rasent les passants sous le premier auvent. Ils portent avec eux leurs outils, un vase d'eau, du savon, un miroir et du linge ; leurs rasoirs sont plus larges que les nôtres, la trempe en est très-fine, et ils s'en servent fort adroitement. Tous les Turks ne laissent pas croître leur barbe, mais

bien leurs moustaches, dont ils ont grand soin. Les ministres, les grands dignitaires et les gens de loi ont presque tous la barbe : elle est interdite aux commis ou bas-officiers et aux domestiques, et même à tous les officiers du sérail, à l'exception du bostandjy-bachy. Les princes du sang ne peuvent conserver la barbe, et ils ne la laissent croître que quand ils montent sur le trône. De tous les empereurs, le seul Sélym I^er^ se fit raser ; aussi fut-il en butte à une foule de traits satiriques. Les Turks s'occupent beaucoup de leur barbe ; ils la peignent souvent, l'arrondissent avec des ciseaux, et la parfument avec de l'eau rose, ou l'exposent à la fumée du bois d'aloès. Ils lui conservent ou lui donnent la couleur noire, au moyen d'un

peigne de plomb et d'une teinture. La barbe est très-respectée, et le comble de l'outrage seroit de l'arracher ou de la couper à quelqu'un.

La plupart des sujets tributaires de la Porte se font raser la tête, à l'exception des Grecs de l'Archipel. Les Albanais se rasent seulement le dessus du crâne : tous ont des moustaches, et quelques-uns portent aussi la barbe.

Les étoffes des Indes sont les plus recherchées; elles sont diversifiées à l'infini : il y en a d'un prix très considérable. Les étoffes en soie et à fleurs, or et argent, sont destinées aux femmes. Parmi les hommes, il n'y a que les officiers du sérail et les valets de chambre des grands qui en fassent usage.

Turc dans une Pelisse.

Turc dans son Schall.

Les schals qui viennent de l'Inde, et que nous nommons cachemires, sont fort chers, même à Constantinople. Il y en a de toutes les nuances, et le rebord est orné de fleurs brodées avec de la laine très-fine et de couleur tranchante. Leur forme est un carré long, et les plus grands, qui ont douze pieds de long sur quatre de large, peuvent passer dans une bague. Les hommes et les femmes en font des ceintures ; les femmes grecques les portent en voiles. Ils remplacent les parapluies : et, dans l'hiver, les hommes même s'en servent pour s'envelopper la tête et le cou. (*Voyez* sur la planche en regard, un Turk dans son schal.) Les femmes riches en font aussi des robes, qu'elles préfèrent aux étoffes les plus précieuses. Le peuple

porte aussi des schals, qui se fabriquent dans le pays.

L'usage des fourrures s'introduisit à Constantinople sous le règne de Mahomet II. Il est devenu commun, même parmi le peuple, qui se contente de fourrures de mouton, de chat et d'écureuil. L'hermine, la martre, le renard blanc, le petit-gris et la zibeline, sont pour les gens riches. On suit ponctuellement l'étiquette, pour changer quatre fois par an de fourrures, et l'été on les remplace par une large robe de camelot moirée d'Angora. C'est le grand-seigneur qui donne l'exemple. Personne ne peut porter de fourrures de renard noir ; elles sont réservées au sulthan. Les fourrures de zibeline coûtent ordinairement douze ou quinze cents li-

vres; il y en a quivalent jusqu'à quinze ou vingt mille francs. On juge que le commerce de pelleterie de la Russie avec la Turkie est très-considérable; et il sort de ce dernier pays, tant pour cet objet que pour les marchandises des Indes et les draps d'Europe, des sommes prodigieuses.

Nous avons dit que la forme de l'habit turk varie suivant les états; cependant il est composé de plusieurs pièces essentielles, dont tout le monde, excepté le peuple, fait usage, et que nous devons faire connoître. La chemise des Turks a la forme de celle de nos femmes de campagne; ils la mettent par-dessus leurs larges pantalons de toile blanche. Ils ont aussi les pieds couverts de chaussures de toile (*terlycs*) ou de petites pantoufles d'un cuir très-

mince, et qui sont encore recouvertes des *mèstes* ou chaussons de cuir cousus au *tchakchyr*, pantalon rouge extrêmement large. Les semelles des terlycs et des mèstes sont de cuir tout aussi mince que celui de l'empeigne, parce que l'on ne s'en sert que pour marcher dans l'intérieur sur des nattes et des tapis. Pour sortir on met des pantoufles beaucoup plus fortes, mais sans talons. Outre la chemise (*camyss*) et le tchakchyr, on porte un *antèry*, sorte de veste doublée de toile, qui descend de six pouces au-dessous des genoux, et par-dessus on met un caftan qui tombe jusqu'aux pieds. Le caftan est serré à la taille au moyen d'une ceinture, et on le retrousse des deux côtés afin de marcher plus librement, et pour laisser voir en même temps

l'antèry et le tchakchyr. Vêtu ainsi, l'on est encore en déshabillé, et ce costume ne convient qu'aux itch-oghlans et aux domestiques des grands seigneurs. (*Voyez* la planche du tom. 3, pag. 190, et celle du tom. 4, pag. 6.)

Par-dessus le caftan on porte un *djubbéh*, robe ouverte par-devant, et de six pouces plus courte que le caftan; elle est fourrée en hiver, mais sans fourrures en été. Les manches sont si courtes qu'elles vont à peine jusqu'au coude; enfin, par-dessus le djubbéh, on met une autre pelisse, ou, à son défaut, un *bénych* qui descend ordinairement jusqu'à terre. (*Voyez* la planche précédente.) Les manches de l'antèry, du caftan et du bénych ne sont pas très-larges, mais fort longues; elles pendent sur les mains: on les re-

trousse dans l'été, et on noue l'antery par-dessus les mains lorsqu'il fait froid. (*Voyez* au tom. 3, pag. 175 et 190.)

On juge que cet habillement est très-coûteux et fort incommode pour le peuple : aussi ne porte-t-il tout au plus que le pantalon de toile, la chemise, l'antery et le bénych. Quelques-uns se bornent à la chemise et au pantalon ; mais personne ne se passe de la ceinture. En voyage, les Turks remplacent le tchakchyr par le *chalvâr*, grand pantalon sans *mestah*, et les janissaires et quelques autres mettent le bas du tchakchyr dans le chalvâr. (*Voyez* au quatrième vol., pag. 119, le tchaouch ordinaire et quelques janissaires.)

VARIÉTÉS

DU

TURBAN.

Les turbans, quoique variés à l'infini, peuvent se ranger en trois classes distinctes : le *câoùk*, bonnet de drap très élevé, doublé de coton et entouré de mousseline ; le *sach*, ou *turban* d'origine arabe, petit bonnet enveloppé d'un long morceau de toile ; le *calpac*, bonnet couvert de drap avec un bord en peau d'agneau, est proprement la coiffure des chrétiens et des Tatars orientaux.

Enfin, la variété des turbans est innombrable, et il faudroit un volume pour les décrire tous. Nous nous bornerons à en donner quelques-uns des plus singuliers dans les trois planches suivantes.

A.

PLANCHE *A.*

Le n°. 1 offre le calpac des Tatars, qui, suivant les diverses tribus, se modifie dans ses formes de mille manières : le reste de leur habillement ressemble plus à celui des Polonais et des Persans qu'à celui des Turks. Les Tatars d'au-delà de la grande muraille de la Chine ont un calpac formé en entier de peau d'agneau ; ceux qui sont employés comme courriers auprès des généraux turks ont le turban.

Sous le n°. 2, on voit le calpac d'un marchand européen commerçant ;

c'est aussi la marque distinctive des drogmans européens : cependant celui du drogman, représenté dans notre quatrième volume, à côté du réïs-éfendy, offre une forme différente ; mais nous avons dessiné ce que nous avons vu : au surplus, une planche de l'ouvrage anglais de M. Dalvimart confirme cette observation de Niebuhr, à qui nous empruntons ces divers turbans.

Le n°. 3 offre le large caouk, piqué de coton, que porte, à Constantinople, une certaine classe de gens de loi qui ont séance au dyvan.

Le n°. 4 offre le turban des matelots de la flotte du sulthan.

Au n°. 5, est un autre turban, nommé le vaisseau.

Le grand chapeau des tchaouchs et

de quelques autres officiers de marque du Caire, se trouve sous le nº. 6 ; le bord en est garni de toile fine.

PLANCHE *B.*

Le n°. 7, le caouk des chrétiens du peuple en Natolie.

Nous avons placé sous le n°. 8 l'espèce de bonnet de carton, de laiton ou d'argent battu, que portent certaines femmes druzes. La planche qui, dans ce volume, représente d'autres femmes druzes moulant du blé, offre avec cette coiffure des différences notables. Nous nous contenterons de dire, à cet égard, que ces dernières ont été dessinées dans l'Orient par Rosset, sculpteur lyonnois, dont nous avons parlé dans la préface.

7.

10.

8.

11.

9.

12.

B.

La coiffure des femmes grecques, en Natolie, forme le sujet du n°. 9; on ne leur voit ce chapeau que dans leurs maisons; car, lorsqu'elles sortent, un voile très-ample leur couvre la tête entière, et le grand diamètre de ce chapeau n'est peut-être que pour empêcher le voile de retomber immédiatement sur le visage.

Sous le n°. 10, se trouve un bonnet de drap rouge, avec un bord de velours noir, par lequel se distinguent les Arméniens de la Perse qui se sont établis dans la Natolie.

N°. 11, coiffure de laiton ou d'argent battu, que les femmes des chrétiens et des juifs portent dans le Diarbekir.

Le n°. 12 offre l'ornement de la tête de la femme d'un cheykh de la vallée

de Faran, près du mont Sinaï. Cette coiffure ressemble beaucoup à celle des femmes d'Egypte. Le voile qui couvre la tête est noir ou bleu ; sur le front une touffe de cheveux tressés, d'où pendent des morceaux de corail rouge ; devant le visage un linge long et étroit, attaché par trois endroits à une bande, savoir : des deux côtés, et au-dessus du nez, de façon que l'on ne voit que les yeux ; les pendants d'oreille sont d'une circonférence à y passer la main.

13.

16.

14.

17.

15.

18.

C.

PLANCHE C.

Le n°. 13 offre le caouk des ecclésiastiques distingués du Caire. N°. 14, turban de quelques marchands grecs des îles de l'Archipel. N°. 15, bonnet des papaz grecs ; il est ordinairement de feutre noir. Ces religieux laissent croître leur barbe. N°. 16, turban des gens de loi au Caire. N°. 17, le *kulah*, ou bonnet d'un ordre de dervyches ; il est de feutre gris ; le supérieur le porte enveloppé d'un linge par le bas. Enfin, le n°. 18 offre un caouk de feutre, en usage dans les environs de Cutahyèh.

COSTUME DES FEMMES TURKES.

L'HABILLEMENT des femmes diffère peu de celui des hommes ; mais elles le serrent davantage avec leur antèry, pour mieux accuser les contours de la taille. Cet *antèry*, corset qu'elles portent sous le *bénych*, leur laisse la gorge presque nue ; elle n'est voilée que par une chemise de toile, de soie ou de gaze très-fine, qui parfois est bordée de blonde ou de mousseline des Indes brodée. Ce corset est serré par une ceinture de cuir, brodée ou galonnée, qu'elles attachent avec une boucle d'argent, d'or, et souvent enrichie de pierreries, à un pantalon de soie ou de mousseline extrêmement ample.

Femme Turque de Constantinople.

Femme Turque de Province.

Le bénych, ou robe longue, est une espèce de redingote ouverte par-devant, que les femmes mettent par-dessus leur corset. Ordinairement elles en portent deux : l'un, extrêmement léger, qui se boutonne par en bas en forme de jupon ; l'autre à manches longues et garnies de fourrures, qu'elles laissent ouvert. Quand elles sortent, elles ont en outre une large robe de drap fin, appelée feredjéh, dans laquelle elles s'enveloppent en entier. Elles se couvrent aussi la tête et la figure avec un voile (*hedjaz*) de mousseline blanche, qui leur cache le front, et dont les extrémités, croisées sur la bouche et le menton, sont nouées par derrière. (*Voyez* la gravure en regard.) Ce voile ne laisse apercevoir que les yeux, à moins que,

par un léger artifice, il ne s'écarte un moment pour laisser voir un nez bien fait et une bouche ornée de belles dents. Au reste, dès qu'elles arrivent dans les maisons, elles baissent ce voile sous le menton, ou se débarrassent tout-à-fait de cette importune barrière, inventée par la jalousie, et qui cependant sert moins la pudeur qu'elle ne favorise de mystérieuses entreprises.

Leurs babouches ou pantoufles sont de maroquin ou de quelqu'étoffe précieuse brodée très-richement. Une petite plaque de fer, en forme de croissant, s'attache au talon des bottines ou babouches, qu'elles mettent pour sortir. Les hommes font aussi usage de ce talon ferré.

Voici la description que milady

» un bouton de diamants : la forme et
» la couleur de la gorge se voient à
» travers. Mon antèry, veste serrée
» sur la taille, est de damas blanc et
» or, avec de longues manches tom-
» bant par derrière, garnies d'une lon-
» gue frange d'or, et ornées de bou-
» tons de perles et de diamants. Mon
» caftan, de même étoffe que mes
» caleçons, est une robe exactement
» faite pour ma taille, et qui me cou-
» vre dans toute ma hauteur, avec des
» manches étroites qui sont aussi pen-
» dantes : sur le tout je place ma cein-
» ture, large de quatre doigts environ,
» et sur laquelle on a répandu avec
» profusion les diamants et d'autres
» pierres précieuses. Le *kourdy* est
» une large robe qui se met par-dessus
» le tout. Elle est de riche brocard ;

Montague fait de l'ajustement turk. Quoiqu'en la rapportant nous ramenions nos lecteurs sur les détails qu'ils viennent de lire, nous espérons que l'agrément du style de cette dame les en dédommagera. C'est elle qui parle :

« La première pièce de ma parure » est une paire de caleçons très-longs, » qui descendent jusqu'aux talons et » me cachent les jambes d'une ma- » nière plus modeste que nos jupons ; » ils sont d'un damas très-fin, rose, » brodés en fleurs d'argent : mes sou- » liers sont de maroquin blanc, bro- » dés en or ; sur le tout tombe une » chemise de gaze de soie très-fine, » avec une légère broderie ; cette che- » mise a des manches très-larges, qui » ne tombent qu'au milieu du bras, » et elle est fermée sur le cou avec

» ou la double d'hermine ou de martre.
» Ses manches ouvertes couvrent à
» peine les épaules. La parure de tête
» est composée d'un bonnet appelé
» calpac; il est, en hiver, de beau ve-
» lours, brodé de perles ou de dia-
» mants; il est, en été, d'une étoffe lé-
» gère et brillante : il s'attache de côté
» sur la tête, et laisse ainsi pendre avec
» assez de grâce une petite houppe d'or.
» Il est couronné par un cercle de dia-
» mants, ou couvert d'un mouchoir ri-
» chement brodé. De l'autre côté de la
» tête, les cheveux sont tout plats, et les
» femmes ont la liberté de les arranger
» à leur fantaisie. Les cheveux pendent
» par derrière dans toute leur lon-
» gueur, séparés en tresses, où se mê-
» lent des perles et des rubans, et tou-
» jours en grande quantité. »

Les diamants forment la principale richesse des femmes; ils sont montés en bracelets, en garnitures de corset, en aigrettes et en boucles d'oreilles. Elles ont beaucoup d'autres bijoux, tels que montres de poche, tabatières, étuis. Leur turban, de mousseline brodée, peinte ou estampée, est orné de plusieurs rangs de perles, de bouquets de fleurs, formés avec des pierreries de diverses couleurs, et des papillons montés sur des épingles à ressort, et qui semblent voltiger autour de leur tête.

Tous ces bijoux sont d'autant plus précieux, qu'on ne leur en conteste jamais la possession lorsqu'elles perdent leurs maris; elles n'ont pas même d'autre ressource, lorsque les biens de leurs familles sont confisqués au

profit du sulthan, ce qui n'est pas rare parmi les gens en place : aussi les femmes emploient-elles tout leur ascendant pour obtenir de leurs maris des bijoux de grand prix.

En 1755, le sulthan Osman III voulut signaler le commencement de son règne par la réforme des mœurs. Parmi les nouvelles ordonnances qu'il publia, il y en eut une très-rigoureuse contre les femmes. On leur défendit de sortir le vendredi, et de traverser le canal avec des hommes, en les assujétissant même à préférer les bateliers qui avoient la barbe longue à ceux qui ne la laissoient pas croître. Bien plus, on supprima les *ssarycs* (espèce de bonnet tatar en forme de corne, qui étoit alors à la mode, et qui est maintenant rem-

placé par une petite calotte de laine de couleur et à franges), qu'elles portoient aussi hauts que les tchaouchs de la Porte. Enfin, on leur enjoignit de renoncer à l'étoffe de cachemire dont elles faisoient leur *feredjéh*, et de la remplacer par le drap londrin d'une couleur sombre : et encore ne pouvoient-elles plus faire elles-mêmes leurs emplettes ; elles devoient, en charger leurs maris ou leurs parents. Ces ordonnances s'exécutèrent à la rigueur ; et les *tebdyls* du grand-vizir (exempts de police) coupoient les robes des femmes qui ne se conformoient pas à la loi somptuaire. Les femmes grecques, jalouses de leurs parures, et qui supprimoient à regret plus d'un quart de pied de la longueur de leur *yaca* (collet rabattu du fé-

redjéh, doublé de satin piqué et brodé, et qui pendoit jusqu'au bas des reins), usèrent d'industrie, et trouvèrent moyen de le rétrécir à volonté avec des coulisses, ou de le laisser flotter dans toute son ampleur. Dès qu'elles apercevoient un tebdyl, elles tiroient un ruban, et mettoient leurs collets à la hauteur désignée par l'ordonnance : elles usoient du même artifice pour donner plus ou moins de hauteur à leur *ssaryc* (bonnet). Une courtisane, rencontrée dans la rue avec un bonnet fort élevé, fut conduite chez le vizir; en un clin d'œil, le ssaryc se trouva rapetissé des trois quarts ; et l'exempt de police, émerveillé de ce changement dont il ne pouvoit se rendre compte, en demanda l'explication. « *Informez*

» *votre maître*, dit la courtisane, *que* » *vous avez rencontré dans la rue un* » *ssaryc qui n'avoit pas eu le temps* » *de mettre bas ses petits, et que le* » *saisissement que vous lui avez causé* » *a fait avancer le moment de sa dé-* » *livrance.* »

A la même époque, le sulthan, qui avoit été se promener à Alaï Kiosque, l'une de ses maisons de plaisance, fut indigné de voir que des Turks et des Arméniens couvrissent leur caouk, qui ne pouvoit valoir que quelques piastres, avec des schals de cent piastres, pour se garantir d'une petite pluie ; il crut qu'il y avoit autant de folie que de vanité dans cette action, et fournit à son vizir l'occasion d'une nouvelle ordonnance, qui fixa le prix qu'on pouvoit mettre à certaines étof-

fes pour se vêtir. Il défendit de porter des étoffes à fleurs brochées en soie et en or. On permettoit seulement aux gens de condition d'avoir des caftans d'étoffe précieuse, et encore lorsqu'ils exerçoient quelques charges à la cour.

Le même sulthan rendit une ordonnance beaucoup plus sage, et qui remédioit en partie au tort que ses lois somptuaires faisoient au commerce. Les janissaires eurent ordre de faire continuellement des patrouilles dans les rues, pour les débarrasser des petits merciers et porteurs de hotte, qui, pour l'appât d'un gain modique, abandonnoient les provinces, où ils pouvoient s'occuper, plus utilement pour l'Etat, à la culture des champs, à l'exercice des arts mécaniques, et au

négoce de chaque pays : il sentit que ce concours d'étrangers faisoit tort aux marchands établis, et qui avoient des loyers à payer et des charges à supporter : en conséquence il défendit de vendre quoi que ce fût hors des boutiques.

Le désir de plaire, commun aux femmes de tous les pays, a fait inventer aux Turks divers procédés plus ou moins propres à remplir cet objet, et en cela leur goût diffère souvent beaucoup du notre ; par exemple, elles se peignent les paupières et les sourcils en noir avec le surmé, préparation d'antimoine et de noix de galle, et leurs ongles sont teints avec une argile rougeâtre, nommée *henné* (cyperus). Elles font aussi usage de mouches noires, découpées en forme de

croissant et de formes encore plus bizarres. Les Grecques joignent à cette toilette l'emploi abusif du rouge et du blanc. Leurs cheveux sont coupés carrément sur le front : par derrière elles les conservent dans toute leur longueur, les tressent avec soin, ou les laissent flotter sur leurs épaules ; parfois elles en relèvent l'extrémité autour de leur tête, les roulent avec des rubans, ou les entrelacent avec la mousseline qui leur sert de turban, et qui se termine en une pointe fort élevée : leur chaussure, de maroquin jaune (*terlyg* ou *terlik*), et leurs pantoufles plates, (*babouche* ou *babouche*), sont ornées de broderies en or, argent et perles fines.

Les Grecques et les Européennes qui habitent Constantinople font un

mélange, quelquefois assez agréable, du costume turk et de celui d'Europe : la plupart adoptent le feredjéh, mais vont le visage découvert ; seulement elles posent le voile de mousseline ou le schall de cachemire sur la tête ; il retombe sur les épaules, se croise autour de la taille, et se noue par derrière. (Voyez la planche en regard.) D'ailleurs elles savent ajuster ce voile de mille manières différentes, soit pour dissimuler un defaut, soit pour découvrir quelque attrait, et leur habileté, à cet égard, pourroit nous servir de modèle.

Cependant voici une anecdote qui prouvent que les femmes grecques ne peuvent prendre entièrement le costume des Turkes sans beaucoup s'exposer:

1. 2. 3.

1. Femme Turque, 2. et 3. Femmes Grecques,
en habits de Ville.

Il n'y a pas long-temps qu'une société de femmes grecques se rendit par eau à un jardin de plaisance sur la rive du Bosphore La plus riche d'entre elles, comptant bien que le bostandjy-bachy ne la rencontreroit pas, avoit pris l'habillement d'une femme turke de distinction : ses charmes rivalisoient avec l'éclat des diamans et des perles dont elle étoit couverte; et, comme chez tous les peuples, le faste commande ordinairement le respect, nul autre qu'un Turk, poussé par l'esprit de rapine, n'eût osé lui manquer.

Il arriva, par malheur, que le bostandjy-bachy se promenoit alors sur le canal ; il rencontra la barque des dames grecques : attiré par l'éclat des parures, il joint la compagnie,

s'informe, veut être instruit : il faut parler. A peine a-t-il reconnu que c'étoient des infidèles, qu'entrant dans une fureur à les faire toutes mourir d'effroi, il leur fait distribuer une grêle de coups de bâton, détache lui-même les vêtements turks, qu'une d'elles avoit osé profaner, s'empare surtout des pierreries, et se retire, les laissant maîtresses de continuer en paix leur promenade.

Nous avons dit que les costumes des habitants de l'empire othoman varient suivant les états et les conditions. Ils ne sont pas même semblables dans la capitale et dans les provinces. Les Turks d'Asie et d'Afrique, quoique du même état, ne sont pas vêtus de la même manière. Aussi, ne pouvant nous flatter de parvenir à les faire con-

noître tous, nous allons choisir, parmi cette prodigieuse quantité de costumes, quelques-uns des plus remarquables.

Les Grecs dispersés dans les îles, affectant toujours de conserver un caractère qui les distingue de leurs voisins, offrent aussi une grande variété d'habillements, qui se perpétue d'âge en âge. Nous donnerons les plus singuliers. Les nations tributaires de la Turkie doivent aussi entrer dans notre plan ; mais nous ne nous permettrons que de très-courts détails, pour ne pas dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites. Commençons par les musulmans des provinces de l'empire.

ARABES BÉDOUINS.

On divise généralement les Arabes en deux classes ; ceux qui habitent les villes, et ceux qui parcourent le désert, et n'ont d'autre demeure que leurs tentes. On nomme ces derniers *Bédouy* et *Aruby*. Ils surpassent de beaucoup ceux des villes, en bonté et en subtilité d esprit : cependant tous les Arabes sont ingénieux, hardis, généreux, aimant jusqu'à l'excès l'éloquence et la poésie ; mais ils sont aussi vindicatifs et sanguinaires.

Cette nation célèbre a conquis une grande partie de l'Asie et de l'Afri-

que, et même plusieurs contrées de l'Europe. Leur empire, réuni d'abord sous l'autorité des khalyfes, ne dura pas long-temps. Il fut divisé en plusieurs monarchies, d'où sont dérivées celles des Turks, des Persans, de Maroc, et même du Mogol, etc.

Les Arabes cultivateurs descendent des anciens conquérans, et forment presque toute la population de l'Yemen, de la Syrie, de l'Egypte et des Etats barbaresques. Ils vivent attachés à leur pays natal, et soumis à un gouvernement régulier.

Les Arabes Bédouins, sans cesse errant dans les déserts, n'ont point de lois ni de gouvernement. Ils se vantent d'être les véritables Arabes; et c'est en effet parmi eux qu'on doit chercher les mœurs des premiers

âges du monde. Ils vivent et s'allient constamment ensemble : aussi conservent-ils sans mélange leur caractère distinctif. Ils sont errants et pasteurs ; ils élèvent et vendent des chameaux, méprisent l'agriculture, et ne vivent que du produit de leurs troupeaux, de quelques dattes, et de chair fraîche ou séchée au soleil et réduite en farine. Quelques-uns joignent à cette nourriture le froment, l'orge, et même le riz.

Quelques tribus existent au fond des déserts, inconnues, sans aucune communication avec les peuples policés. Ces Arabes sont plus petits, plus maigres et plus noirs que les autres Bédouins. Quelques-uns, vus à Saint-Jean-d'Acre, osoient à peine entrer dans les maisons ; ils étoient étran-

Femme Bedouin. Arabe Bedouin.

gers aux mœurs, aux lois, à la religion des autres Arabes ; ils admiroient la mer, et ne pouvoient comprendre ce désert d'eau.

Les Arabes Bédouins des frontières ne sont point aussi étrangers aux mœurs des villes. Rôdant sans cesse autour des murs des cités, ils ne laissent échapper aucune occasion de voler impunément. La planche en regard représente un de ces derniers, allant en quête du pillage. On voit, à côté de lui, sa femme et son enfant. Quoiqu'éloignée du luxe de la civilisation, on pourra remarquer que cette femme, à moitié nue et couverte de lambeaux, porte à son cou, à ses oreilles et à son bras plusieurs ornements.

Les tribus qui vivent dans le voisi-

nage des Turks sont sans cesse en guerre avec eux, et les malheureux cultivateurs deviennent les victimes de cette mésintelligence. Les Arabes coupent les moissons, enlèvent les troupeaux, interceptent les communications et le commerce, s'enfoncent dans le désert, et changent de campement suivant le besoin et les circonstances. Ils plantent leurs tentes en rond, et parquent les troupeaux au milieu. Ils se servent de chiens pour faire la garde. Les chevaux restent sellés et prêts à être montés à la première alarme. Leurs tentes, soutenues par sept ou neuf bâtons, sont d'une toile, ou plutôt d'un feutre très-épais, noir, ou rayé de noir et de blanc. Ce sont les femmes du désert qui les fabriquent elles-mêmes. Ces

tentes sont quelquefois divisées en deux ou trois chambres ; l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, et la troisième pour les bêtes. Les pauvres étendent une toile sur quatre pieux, ou auprès d'un arbre. Ils ont, pour tous meubles, une natte de paille qui sert de table, de chaise et de lit. Les habits, ou autres objets précieux, sont renfermés dans un sac. Leur batterre de cuisine consiste en pots de teqre ou de cuivre étamé. Les plats sont de métal et de bois. Leur foyer est bientôt construit ; ils posent leur marmite sur quelques pierres ou sur un trou creusé en terre ; ils ne se servent ni de couteau, ni de fourchette, ni de cuiller ; un morceau de cuir rond leur tient lieu de nappe : on y conserve, en le reployant, les restes

du repas. Ils se servent de beurre fondu. On peut voir, sur la planche en regard, la manière tout-à-fait bizarre qu'ils emploient pour le faire. Dans une peau de chèvre, encore garnie de ses poils, ils mettent le lait comme dans une outre. Une femme bédouine, après avoir fortement noué les deux bouts, et suspendu le tout à une branche d'arbre, en secouant l'outre de toute sa force, parvient à faire le beurre. Le contraste de son costume avec celui de la femme arabe, page 47, indique qu'elle est d'une tribu plus puissante, et peut-être la femme d'un de leurs cheykhs. Le double rang de sequins qui lui cernent le front, et ceux qui sont attachés au bas de chaque tresse de ses cheveux, prouvent

Bédouine battant du beurre

dans une outre.

une existence moins malheureuse. Peut-être son extérieur ne seroit pas moins agréable que celui de la première, si un anneau d'un assez grand diamètre ne lui pendoit pas d'une des narines, et ne gâtoit totalement l'effet de sa figure. Nous ferons remarquer aussi les gros anneaux de verre passés autour de ses poignets. Comment une mode aussi gênante a-t-elle pu être adoptée par des femmes dont la vie errante et active semble devoir la proscrire ! On répondra que le désir de plaire fait là, comme partout ailleurs, adopter les inventions les plus bizarres.

Il n'est pas rare de voir des femmes bédouines tatouées dans différentes parties du corps. On remarquera, dans la planche suivante, une femme de

cette nation montée sur des sandales de bois, telles qu'on en voit aux femmes des villes dans leurs salles de bains : ses lèvres peintes en bleu, son manteau de feutre épais à larges bandes, qui enveloppe sa tête et son corps, lui donnent un aspect repoussant ; à côté d'elle est un Turk de Saint-Jean-d'Acre, dans le costume le plus ordinaire. Acre, en arabe *Akka*, est situé sur une langue de terre qui s'avance un peu dans la mer.

Quant aux Arabes, la nature de leurs déserts semble les avoir condamnés à une vie vagabonde. Pour se peindre ces déserts, que l'on se figure, sous un ciel presque toujours ardent et sans nuages, des plaines immenses et à perte de vue, sans maisons, sans arbres, sans ruisseaux,

Turk de St. Jean d'Acre.

Femme Arabe du Désert.

sans montagnes, presque toujours également nues : la terre n'offre que des plantes ligneuses, clair-semées, et des buissons épars; et cette profonde solitude n'est rarement troublée que par des gazelles, des lièvres et des rats.

En général les Bédouins sont petits, maigres et hâlés : leurs tribus composent un ou plusieurs camps répartis sur le pays, et qui en parcourent successivement les parties à mesure que leurs troupeaux les épuisent. De là il arrive que sur un grand espace il n'y a jamais d'habité que quelques point qui varient d'un jour à l'autre. Les tribus rivales se font la guerre; mais l'intérêt de la sûreté commune a établi chez eux une loi générale, qui veut que le sang de tout

homme soit payé par celui du meurtrier. Le droit en est dévolu au plus proche parent du mort. La vengeance se transmet comme un héritage, à moins que la famille de l'agresseur ne paie le prix du sang.

Il est permis aux Arabes d'avoir jusqu'à quatre femmes. La plupart n'en ont qu'une, et la gardent toujours s'ils en sont contents. Elles ont soin des affaires domestiques en l'absence du mari. Voici le portrait que les Arabes font d'une beauté parfaite : « Ses yeux sont noirs, grands et doux » comme ceux d'une gazelle ; son » regard est mélancolique et pas- » sionné, ses sourcils courbés comme » deux arcs d'ébène, sa taille droite » et souple comme une lance, sa » démarche légère comme celle d'une

» jeune pouline, ses paupières sont » noircies de *kohol*, ses lèvres peintes » en bleu, ses ongles teints de henné » couleur d'or, sa gorge semblable à » une couple de grenades, et ses pa- » roles douces comme le miel (1). »

Les Arabes, que leur vie vagabonde et leur misère semblent pousser au pillage, sont quelquefois d'une générosité de sentiments bien rare dans les peuples civilisés. Le trait suivant, puisé dans le Voyage en Egypte de M. Denon, en fournira une preuve frappante.

---

(1) Les Othomans ont des goûts et un style beaucoup plus simples. Un visage comme une pleine lune, deux pommes de grenade, et des reins comme des coussins; voilà une beauté à la turke.

L-s.

Un officier français étoit, depuis plusieurs mois, le prisonnier d'un chef d'Arabes : le camp surpris la nuit par notre cavalerie, l'Arabe n'eut que le temps de se sauver; tentes, troupeaux, provisions, tout fut pris. Le lendemain, errant, isolé, sans ressource, il tire de ses habits un pain, et en donnant la moitié à son prisonnier, il lui dit : Je ne sais quand nous en mangerons d'autre ; mais on ne m'accusera pas de n'avoir point partagé le dernier avec l'ami que je me suis fait.

Après un trait qui fait honneur à leur caractère, citons, d'après le *Négaristan*, une histoire qui, fût-elle inventée, ce que nous ne sommes pas éloignés de penser, attestera du moins

l'idée avantageuse que les Arabes ont donnée de la sagacité de leur esprit.

Trois frères arabes voyageoient pour leur plaisir ; ils rencontrèrent un chamelier, qui leur demanda s'ils n'avoient pas rencontré un chameau qu'il avoit perdu ; l'aîné dit : *N'est-il pas borgne?* Le second : *Il lui manque une dent sur le devant ;* le troisième : *Je parierois qu'il est boiteux ;* ils ajoutèrent qu'il étoit chargé de blé, et qu'il portoit de l'huile d'un côté et du miel de l'autre. Le chamelier répondit que cela étoit vrai, et les pria de lui dire où étoit son chameau : alors les trois frères lui jurèrent que non-seulement ils ne l'avoient pas vu, mais qu'ils n'en avoient entendu parler qu'à lui-même. Le chamelier, se croyant assuré, d'après leur déclarat on, qu'ils

étoient les voleurs de son chameau, les cita devant le cadhy, et ils furent emprisonnés : mais le juge, sachant que c'étoient des gens au-dessus du commun, les renvoya devant le gouverneur, qui les reçut fort bien, et leur demanda comment ils savoient tant de choses d'un chameau qu'ils n'avoient jamais vu ; ils répondirent : « *Nous avons vu que, dans le chemin* » *qu'il a parcouru, l'herbe et les* » *chardons étoient broutés d'un côté,* » *sans qu'il ait rien mangé de l'autre ;* » *cela nous a fait juger qu'il étoit bor-* » *gne : nous avons remarqué que,* » *dans l'herbe menue qu'il a broutée,* » *il en est resté au défaut de sa dent :* » *la trace inégale de ses pieds nous a* » *prouvé qu'il en a traîné un : les* » *mêmes traces, profondément impri-*

» *mées dans le sable, nous ont dé-*
» *montré qu'il devoit être extrêmement*
» *chargé, et que ce ne pouvoit être*
» *que de grains, les vestiges de ses*
» *pieds de devant étant fort près de*
» *ceux de derrière. Quant à l'huile et au*
» *miel, nous nous en sommes aperçus*
» *par les fourmis et les mouches que*
» *quelques gouttes de ces liqueurs*
» *avoient attirées ; par les fourmis,*
» *nous avons conjecturé le côté de*
» *l'huile, et par les mouches celui du*
» *miel.* »

ÉGYPTIENS ET SYRIENS.

Les anciens Egyptiens étoient, suivant M. Volney, de vrais nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique ; et ce profond observateur pense que leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre de l'intensité de sa première couleur. Selon lui, les seuls Cothes ou Cophtes peuvent donner une idée des premiers habitants de l'Egypte. Tous ont un ton de peau jaunâtre, qui n'est ni grec ni arabe ; tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre

Syrien. *Femme Egyptienne*

grosse, en un mot, une vraie figure de mulâtre.

Les *Chamoy*, c'est-à-dire les habitants de la Syrie, *Cham* (Voyez la gravure en regard, où un Syrien se trouve placé près d'une Egyptienne), sont d'une taille moyenne, mais en général très-bien faits ; ceux qui habitent les plaines sont plus basanés que ceux des montagnes. Dans le Liban et chez les Druzes, le teint diffère peu du nôtre. On vante la blancheur des femmes de Damas et de Tripoly, et surtout la beauté de leurs yeux, dont on peut mieux juger que du reste de leurs traits, qui sont cachés habituellement par le mahramah. La longue et légère draperie qui entoure leur corps, permet, lorsqu'elles agissent, de déméler l'élégance des formes.

L'idiome général de la Syrie est la langue arabe, qui est beaucoup plus rude dans sa prononciation que dans le reste de l'Egypte : la prononciation des gens de loi, au Caire, passe pour un modèle d'élégance et de facilité ; mais celle des habitants de l'Yemen et de la côte du Sud est infiniment plus douce, et donne à la langue arabe une mollesse et un agrément dont on ne la croiroit pas susceptible.

FEMMES D'ALEP

ET

D'ANTIOCHE.

Le pachalic d'Alep comprend le terrain qui s'étend de l'Euphrate à la Méditerranée, entre deux lignes tirées, l'une de Skandéroun à Byr par les montagnes, l'autre de Bèles à la mer par Marra et le port de Thoghr. Cet espace est en grande partie formé de deux plaines : l'une, celle d'Antioche, *Anthakyeh*, à l'ouest ; et l'autre, celle d'Alep, *Haleb*, à l'est. Le nord et le

rivage sont occupés par d'assez hautes montagnes.

La ville d'Alep, que les Arabes appellent Halèb, est la capitale de la province et la résidence ordinaire du pacha. A l'avantage d'un sol excellent, elle joint celui d'avoir un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais. Cette ville est une des plus agréables de la Syrie, la plus propre et la mieux bâtie de tout l'empire othoman. De quelque côté que l'on y arrive, la foule de ses minarehs et ses dômes blanchâtres flattent l'œil ennuyé de l'aspect brun et monotone de la plaine. Alep ne le cède, pour l'étendue, qu'à Constantinople et au Caire, et peut-être encore à Smyrne. On peut évaluer sa population à cent mille âmes. Il s'y fait un commerce très considé-

rable en camelot, coton, maroquin, cire, bourre, raisin, pistaches, mais principalement en noix de galle et en coques de gland. C'est l'entrepôt des soies de Perse, des indiennes d'Ispahan, des laines de chèvres rousses et noires, des indiennes, des mousselines, des diamants qui viennent des Indes, des drogues pour la médecine et la peinture, qu'on tire de Tartarie, du séné, des plumes d'autruche et du baume blanc que fournit l'Arabie. On élevoit autrefois à Alep des pigeons qui servoient de courriers pour Alexandrette (*Skanderoun*), et Baghdad. Pour faire usage de cette espèce de poste, l'on prenoit des couples qui eussent des petits, et on les portoit à cheval au lieu d'où l'on vouloit qu'ils revinssent, avec l'attention

de leur laisser la vue libre. Lorsque les nouvelles arrivoient, le correspondant attachoit un billet à la patte des pigeons, et il les lâchoit. L'oiseau, impatient de revoir ses petits, partoit comme un éclair, et arrivoit en dix heures d'Alexandrette et en deux jours de Bagdad.

La facilité d'être vu de loin attire à Alep des oiseaux de mer qui y donnent un spectacle assez singulier : si l'on monte après dîner sur les terrasses des maisons, et que l'on y fasse le geste de jeter du pain en l'air, bientôt l'on se trouve assailli d'oiseaux, quoique d'abord l'on n'en pût apercevoir aucun ; mais ils planoient dans le ciel, d'où ils descendent tout à coup pour saisir à la volée les morceaux de pain que l'on s'amuse à leur lancer.

On voit que, dans cette ville commerçante, le luxe doit être aussi grand que dans la capitale. Les femmes y ont un costume assez différent des autres provinces de la Turkie, pour que nous ayons cru devoir le donner. (*Voyez* la gravure du frontispice de ce volume, où l'on remarquera aussi une femme d'Antioche, ville ancienne et célèbre de la Syrie. La femme représentée n'a de particulier que l'agencement de son chapeau; c'est une femme de la classe moyenne.)

Antioche est situé à dix lieues au nord d'Alep : cette ville fut prise par un général d'Omar en 638, par Godefroy de Bouillon en 1097, par le soudan Bibars en 1268. Sélym Ier en dépouilla les soudans d'Egypte. Il s'y

est tenu plusieurs conciles : c'est la patrie de Saint-Jean-Chrysostôme.

KOURDES.

Les Kourdes sont divisés en tribus répandues dans la Basse-Asie, voisine de la Perse, et leur pays est connu sous le nom de Kourdistan. Leur gouvernement est féodal et assez semblable à celui des Druzes. Ils ont peu de respect pour les ordres de la Porte, dont ils sont cependant tributaires. Leur religion est un mélange de l'islamisme et de plusieurs pratiques superstitieuses, qui ont quelque rapport avec la religion des Mages. Parmi eux, il y a beaucoup de chrétiens soumis à deux patriarches. Chaque village a son

chef, et plusieurs tribus ont adopté la vie errante des Turkomans et des Arabes; ils sont pasteurs et vagabonds comme eux, mais leurs mœurs sont un peu différentes. Les premiers dotent leurs filles, les Kourdes les vendent. Ils font grand cas de la noblesse d'origine, et les Turkomans la dédaignent. Ceux ci ne volent point, et les autres passent pour des brigands.

Nous ferons remarquer leur costume, bien différent de celui que d'autres voyageurs ont donné. (Voyez la planche en regard.) Le dessin original de celui que nous offrons a été fait par M. Rosset, dans le Kourdistan même, et nous prions nos lecteurs d'observer qu'il est d'accord, pour le turban, avec celui qui a été donné par Niebuhr. Une particularité bien re-

Curdes

marquable de ce costume est le vaste manteau fait d'une étoffe extrêmement épaisse, qui les garantit des intempéries de l'air.

M. Otter rapporte l'anecdote suivante sur les Kourdes :

« Les Kourdes, habitants des lieux » où nous passions, apportoient à la » caravane du lait, du beurre, du » fromage, des poules, et quelquefois » des agneaux. Un de ces Kourdes » vint un jour pour me vendre des » poules. Une petite fille de douze à » treize ans le suivoit ; elle étoit bien » faite et paroissoit jolie, quoique » son visage fût un peu hâlé. Une » simple chemise de toile couvroit son » corps : elle avoit la tête nue, et un » anneau de fer de trois doigts de » diamètre pendoit d'une de ses na-

» rines. Ces anneaux passent dans le
» pays pour un ornement. Les per-
» sonnes riches ou aisées en ont d'or
» ou d'argent. Cette fille portoit, dans
» deux terrines, du lait et du *caïmac*
» (sorte de fromage dont nous au-
» rons occasion de parler plus loin).
» Après avoir fait le *sèlam*, elle les
» mit à terre devant moi, et croisa ses
» deux bras sur son sein, ce qui est
» une attitude respectueuse dans ces
» pays.

» Je demandai au père, qui n'avoit
» pour tout vêtement qu'un caleçon
» de toile de plus qu'elle, pourquoi
» il n'habilloit pas mieux sa fille. Il me
» répondit en persan : *Les malheurs*
» *de la guerre et la misère qui nous*
» *accable ne nous permettent pas de*
» *songer à notre habillement. On me*

» *demande actuellement trois to-*
» *mants* (1) ; *je ne sais où les prendre.*
» *Mes bestiaux, mes troupeaux, mes*
» *meubles et mes hardes ont déjà été*
» *enlevés par les mouhassils* (col-
» lecteurs). *Il ne me reste que deux*
» *ou trois brebis, dont le lait sert de*
» *nourriture à moi et à cette pauvre*
» *fille, que je vendrois volontiers, si je*
» *trouvois quelqu'un qui voulût m'en*
» *donner la somme qu'on me demande,*
» *fût-ce même un étranger : car elle ne*
» *pourra jamais être si mal ailleurs*
» *qu'elle le sera ici, surtout si elle a*
» *le malheur de me perdre, comme*
» *cela arrivera infailliblement si je*
» *ne suis pas en état de payer.* Je fus
» touché de compassion, mais je ne

(1) Environ 60 francs. L-s.

» pouvois remédier à leur misère. Je
» pris les poules et le lait, et les payai
» au quadruple. »

LES DRUZES,

(DOROUZ ou DOURZYYÉH).

L'on a prétendu que les Druzes étoient une race de croisés, laissés dans la Terre-Sainte, et qui, s'étant alliés avec des femmes du pays, avoient formé une petite nation indépendante. On crut reconnoître dans leurs pratiques religieuses quelques traces de christianisme, et l'on alla jusqu'à faire dériver le nom de Druzes de celui des comtes de Dreux, alliés à la maison de Lorraine. Ce préjugé fut adopté par quelques étymologistes; et bientôt l'on

fut persuadé que les Druzes étoient une colonie de croisés français établis dans le Liban. Depuis, le savant Volney a prouvé que cette opinion étoit destituée de tout fondement, et que ce peuple, comme la plupart des autres habitants de la Syrie, étoit d'origine arabe (1).

---

(1) Les Druzes se désignent eux-mêmes sous le nom d'Unitaires : ce sont les disciples de Hamzah, fils du célèbre khalyfe Aly, fils d'Abou-Thaleb. Ils rendent un culte divin à un khalyfe d'Egypte nommé Hakem-Bamr-Illah, l'un des plus cruels, et le plus insensé, peut-être, de tous les successeurs du prophète. Le récit de ses nombreux actes de cruauté et de folie rendroit encore plus inexplicable le tribut d'adoration que lui paient les Druzes. Ils ont une ère particulière qui date du mois de juin 1017 de l'ère chrétienne. L-s.

Les Druzes, ainsi que les Maronites, se divisent en roturiers et en nobles (cheykhs ou émyrs) : ce peuple est cultivateur; il récolte des vins, du tabac, du coton, quelques grains, et élève des vers à soie.

Leur prince (*hakem* ou *émyr*) réunit les pouvoirs civil et militaire, et sa dignité est héréditaire. Les Druzes sont tributaires de la Porte; ils sont braves, et l'on sait que sous leur émyr Fakardin (Fakhr-ed-dyn), ils résistèrent long-temps aux armes othomanes. Ombrageux sur le point d'honneur, ils n'admettent pas le pardon des injures; ils sont hospitaliers, et partageroient leur dernier morceau de pain avec le passant affamé. Un agha des janissaires s'étant réfugié chez les Druzes, le pacha de Damas le de-

vingt mille francs de notre monnoie.

Ni l'émyr ou hakem, ni les cheykhs n'entretiennent de troupes : ils n'ont que des gens attachés au service de leur maison et quelques esclaves noirs. S'il s'agit de faire la guerre, ce qui arrive souvent, tout homme cheykh ou paysan (fellah) en état de porter les armes est appelé à marcher. Dans un dernier recensement, on a compté près de quarante mille hommes. Chacun alors prend un petit sac de farine, son fusil, quelques balles, quelque peu de poudre fabriquée dans le village, et se rend au lieu désigné par l'émyr. Ils se risquent rarement en plaine, et sont plus propres à une guerre de poste : ils se glissent entre les roches et dans les brossailles, et font de-là un feu assez dangereux, en ce qu'ils ti-

Femmes Turques d'Asie

faisant du Pain.

rent à leur aise et avec adresse. Leur sobriété égale leur courage ; on les a vu passer trois mois en plein air, sans tentes, et n'ayant pour tout meuble qu'une peau de mouton. Leurs vivres consistent en ognons crus, en fromage, en olives, en fruits, et quelque peu de vin, et principalement en petits pains cuits sous la cendre, ou en galettes appliquées contre une muraille de brique fortement chauffée, ainsi qu'on le voit sur la gravure en regard, et comme le pratiquent les femmes de certaines provinces de la Turkie. La galette, appliquée contre la muraille, s'en détache d'elle-même lorsqu'elle est cuite. Cette méthode, bien simple, nous a cependant paru assez piquante pour être présentée à nos lecteurs.

Les Druzes vivent renfermés dans leurs familles, et communiquent peu entr'eux ; ils épousent rarement plusieurs femmes : celles-ci, vêtues à peu près comme les Turkes, portent le voile et un bonnet particulier, sont fort modestes, et vaquent à tous les ouvrages domestiques. Ce sont elles qui pétrissent le pain, brûlent le café, lavent le linge et font la cuisine : la planche en regard représente deux femmes Druzes occupées à écraser du blé entre deux meules. Cette manière de moudre est fort en usage dans l'Orient et jusques en Sicile. C'est le véritable moulin antique. Il consiste en deux meules ; celle de dessus est la plus petite ; elle est percée d'un trou rond, dans lequel on verse le grain. On la fait tourner au moyen d'un bâ-

Amel Drouzy, Femme Druze moulant du bled.

ton vertical; fixé à la circonférence; un morceau de fer implanté au centre de la meule inférieure sert d'axe.

TURKS DE DAMAS,

TURKS DE TUNIS.

Les trois Etats de Tripoli, de Tunis et d'Alger, n'ont point avec la Porte des rapports bien immédiats. La Turkie, proprement dite, est trop éloignée des Etats barbaresques pour pouvoir les regarder comme étant dans sa dépendance absolue. D'ailleurs, lorsque ces républiques envoient leurs vaisseaux pour grossir la flotte othomane, elles sont bien payées. On a vu, dans le précis historique, qu'elles ont fourni à l'empire

Turc de Tunis. Turc de Damas.

othoman Mezzomorto, l'un de ses plus habiles marins.

Tunis, située fort près des ruines de Carthage, représente à peu près ce qu'étoit cette ville avant ses conquêtes ; mais il s'en faut bien que les Tunisiens soient les descendants des Carthaginois, dont ils n'ont conservé que la *foi punique*. Ce peuple est un mélange de Vandales, de Maures, de Turks, et de renégats de toutes les nations.

Les révolutions y sont fréquentes, ainsi que les changements de bey ou gouverneur.

Le Tunisien représenté dans la gravure en regard n'a point été mis sans dessein à côté d'un Turk de Damas. Le costume grossier du dernier contraste avec les vêtements de

l'autre. En général, les Turks de Tunis mettent beaucoup de luxe dans leurs vêtements, qui, d'ailleurs, sont beaucoup moins embarrassants que ceux des Turks de Constantinople. Leur état de marins leur a fait une nécessité de simplifier le costume musulman.

Damas est une des plus belles et des plus opulentes cités de l'empire othoman; elle fut long-temps au pouvoir des Romains. Elle est située dans la Syrie, dans une charmante plaine au pied du Liban; ses manufactures de soieries et d'armes blanches sont si renommées, que le nom de Damas a été appliqué aux étoffes et aux sabres fabriqués dans cette ville. Elle n'est pas moins fameuse par la bonté de ses fruits, de ses vins et de ses par-

fums. Plusieurs belles collines l'entourent sans la resserrer : trois branches d'une même rivière, Barada, en fertilisant son sol, ajoutent à l'agrément de ses jardins et de ses maisons de plaisance ; une grande quantité de fontaines, de bains publics et de bâtiments bien entretenus rendent le séjour de cette ville très-agréable. Le manteau de feutre, qui sert de caftan au personnage que l'on voit en regard de la page 85, est l'unique vêtement des baigneurs.

Damas est dans l'étendue du quatrième et dernier pachalic de la Syrie. Le pacha est conducteur de la caravane sacrée de la Mekke, sous le titre d'Emyr-Hadje. Les musulmans attachent une si grande importance à cette *conduite*, que la personne d'un pacha

qui s'en acquitte bien devient inviolable même pour le sulthan. Le pacha hérite de tous les pélerins qui meurent en route ; cet article n'est pas sans importance : ses revenus sont plus considérables que ceux d'aucun autre pacha. Il a à peu près deux mille hommes de troupes, tant janissaires que Barbaresques et Delys : ces troupes lui servent à escorter la caravane, à repousser les Bédouins, et à percevoir le miry.

Bosnier. Tartare.

BOSNIENS ou BOSNIAQUES

(BOSNALY),

TATARS.

La planche en regard offre un habitant de la Bosnie, contrée de la Turkie d'Europe qui tire son nom de la Bosna, rivière qui la fertilise : elle faisoit autrefois partie du royaume de Hongrie, et étoit regardée comme la partie occidentale de la Servie. S'étant augmentée de divers pays, elle a formé un petit Etat qui a eu ses rois depuis 1357 jusqu'en 1465 que les Turks s'en rendirent maîtres. Etienne, le cinquième et le dernier de ses rois, fut pris par Mahomet II, qui le fit écor-

cher vif, et subjugua tout le royaume qu'il réduisit en beygler-beyglik.

Cette province de l'empire othoman est presqu'à trois degrés au nord de l'Albanie, et s'étend presqu'aussi loin qu'elle à l'ouest : quoiqu'elles ne soient pas à une grande distance l'une de l'autre, on peut juger, en comparant cette planche avec celle de la page 106 du même volume, de la différence de costume qui existe entre les individus de ces deux contrées, également soumises au sulthan.

Les Tatars occupent presque tout le nord de l'Asie. Leurs tribus, réunies sous la conduite de Gengiskhan, imposèrent à cette partie du globe un joug presque universel. Cent ans après, Tamerlan réunit sous sa domination la moitié des pays que s'é-

toient partagés les quatre fils de Gengiskhan, et de plus il s'empara de la Turkie d'Asie, de l'Egypte, des côtes de Malabar et de Coromandel, que n'avoit point soumises le premier conquérant.

Maintenant la plus grande partie des hordes tatares est soumise à la Russie, ou plutôt sous sa protection immédiate ; car les Tatars ne s'assujétissent à aucune servitude : d'autres reconnoissent pour souverain l'empereur de la Chine, et un très-petit nombre la Turquie, à laquelle ils ne s'allient en temps de guerre que dans l'espoir du pillage. La plupart de ces hordes professent l'islamisme, mais accommodent les préceptes du Coran à leur fantaisie.

Les costumes des Tatars sont aussi

variés que les différentes contrées qu'ils habitent. Ceux qui touchent aux frontières de la Perse et des Indes, ont un habillement qui ressemble à celui des Persans ou des Indiens; et les Tatars voisins des frontières de la Russie, imitent, quoiqu'assez mal, les modes russes. On en peut dire autant de tous ceux qui avoisinent la Turkie: on doit remarquer, au milieu de la grande variété des diverses pièces de leur costume, comme un usage général, celui de porter des bottines.

Chaque horde ou chaque tribu a son chef particulier, sous le nom de khan.

Tous les Tatars sont accoutumés à tirer des cavales et des chevaux la même nourriture que nous tirons des vaches et des bœufs. Ils ne mangent

communément que la chair de cheval et de brebis. Le lait de jument leur sert aux mêmes usages qu'ailleurs le lait de vache ; beaucoup d'entr'eux sont nomades et chasseurs ; le petit nombre cultive la terre : souvent en guerre les uns contre les autres, ils ont l'habitude et la passion des armes : leur manière de combattre a beaucoup de rapport avec celle des mamelouks, et ils tirent un grand parti de la vitesse de leurs chevaux.

Dans les armées turkes, les courriers sont ordinairement des Tatars. Leur exactitude à s'acquitter des commissions dont ils sont chargés est remarquable. L'individu représenté par la planche page 89, est un de ces courriers.

ARMÉNIENS (*Armény*).

JUIFS (*Yahoud*).

LES Orientaux donnent aux habitants de l'Arménie (Arminyah) le nom de *Armen* et *Armeny*. C'est le même peuple que les Grecs et les Romains ont appelé *Parthes*. Selon les géographes arabes et persans, l'Arménie se divise en supérieure et inférieure. La première et la plus septentrionale est comprise entre les pays d'Allen et de Khozar : c'est le Chyrvan. L'Arménie inférieure est la plus méridionale.

Les Arméniens, opprimés depuis plusieurs siècles sous un joug étranger, échappent à la tyrannie en émigrant dans les pays voisins. Ils forment à peu près la douzième partie de la population de Constantinople. Presque tous marchands, quelques-uns font des affaires immenses et ont des magasins et des correspondants dans toutes les parties de l'Asie.

On loue en eux un sens droit, leur prudence, leur habileté dans les spéculations commerciales, leur application continuelle et infatigable au travail, un fonds de bonté naturelle qui les lie aisément avec les étrangers, et qui exclut toute querelle entr'eux, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche sont ceux de presque toutes les nations;

d'aimer la bonne chère, le vin, et par-dessus tout l'argent : mais il faut dire à leur honneur qu'il n'est pas de peuple plus susceptible de sentiments de religion et plus constant à suivre les pratiques du christianisme. Leurs églises sont les mieux ornées de tout l'Orient.

Il n'y a point de nobles parmi les Arméniens. Etant exclus des emplois honorables, il ne leur reste d'autre distinction que celle des richesses. Tous apprennent un métier dans leur jeunesse, et cessent de l'exercer quand ils entrent dans le commerce, ou qu'ils ont amassé de quoi faire subsister leur famille. On voit aussi beaucoup d'Arméniens occupés aux travaux de la campagne, à labourer les terres, et à cultiver les vignes.

Juif. *Arménien.*

Leurs femmes sont aussi surveillées que les Turkes ; elles ne sortent de chez elles qu'enveloppées du feredjeh et du mahramah, voile qui ne leur laisse voir que les yeux. On dit même que, dans le quartier particulièrement destiné aux Arméniens, les maisons contiguës ont des portes de communication par lesquelles les femmes peuvent se visiter entr'elles et s'entretenir sans être obligées de passer par les rues : mais ces portes, bien différentes de celles du temple de Janus, s'ouvrent quand ces dames sont en paix, et se ferment à la moindre querelle. (Voyez, pour le costume des Arméniens et celui des Juifs, la gravure en regard.)

Il y a moins de juifs à Constantinople que d'Arméniens. Ils ne jouissent pas des mêmes priviléges, et sont

beaucoup moins estimés des Turks, qui leur donnent par mépris le nom de tchufout ou tchufoud, et prétendent qu'ils ont été condamnés à une captivité perpétuelle à cause de leur rébellion contre Dieu, et pour n'avoir pas reçu ni reconnu Jésus-Christ pour Messie. Ils ajoutent que, depuis, ils sont exposés à être maltraités, tués même, et tout au moins tenus en esclavage ou obligés à payer un tribut. Mahomet réjouit ses disciples aux dépens des Juifs. Il prétend que l'une des principales causes de leur punition est la violation du jour du Sabat, et il dit, à cette occasion, que, dans une ville de Judée, les infracteurs de la loi furent métamorphosés en singes, lesquels, s'approchant de leurs amis, les frottoient de leurs tête en pleurant.

Cette transformation dura trois jours, au bout desquels tous ces misérables perdirent la vie. Les mahométans mettent les juifs dans un étage plus bas que les chrétiens en enfer.

Néanmoins les juifs sont les courtiers de Constantinople, et c'est par eux que se fait presque tout le commerce de la Turkie. Facteurs des maisons de commerce de toutes les nations, les ventes, les achats, les échanges, les recettes, les paiements, enfin toutes les opérations de négoce roulent sur eux. Ils régissent aussi, en sous-ordre, presque tous les bureaux de finances, ainsi que les biens et les fortunes des grands.

Les Grecs, les Arméniens et les juifs, ont la liberté d'exploiter presque

toutes les branches du commerce de l'empire.

Les Grecs étant plus répandus dans les îles et sur les côtes, s'adonnent particulièrement à la navigation et à la pêche.

Les Arméniens se livrent à leurs spéculations dans les provinces continentales. Confondus avec les Turks, ils forment ces riches caravanes qui, tous les ans, parcourent les divers pays de l'Asie, pour y échanger les productions des différentes parties du monde.

Les juifs, nous l'avons déjà dit, font le métier de courtiers ; et comme il n'y a point dans la Turkie de place de commerce que nous nommons *bourse*, les marchés, pour tous les articles en général, se traitent dans les

magasins particuliers, ou dans les *bezessteins*, les *ticharchys*, les *khans* et les *karvanseray* ou *caravansérails*, dont nous parlerons à l'occasion des marchands.

FEMMES DE PÉRA.

FEMMES DE L'ILE DE SIMIE.

On a pu remarquer dans ce volume, page 27, une femme de Constantinople enveloppée de son feredjeh et de son mahramah : la gravure en regard offre la même femme dans son intérieur. C'est, à proprement parler, une bourgeoise, et son costume doit être aussi peu embarrassant que le comportent les occupations domestiques.

A côté d'elle est une femme de l'île de Simie, ou, suivant nos géographies, Symé, Sébenguy en turk. Cette île étoit appelée *Simia* par les Latins ; ce

Femme de l'Isle de Simie.

Femme de Pera.

qui prouve que la plupart des îles de l'Archipel, comme celles de la mer du Sud, ont été long-temps sans habitants, et désignées d'abord par le nom des individus du règne animal qu'on y rencontroit.

L'amiral de Mahomet II fit le siége du château de cette île en 1456, et, pour ne pas hasarder ses troupes, il l'attaqua par des mines secrètes qu'il conduisit jusqu'au milieu de la place; mais son entreprise ayant été découverte à temps, il rencontra des chevaliers qui, ayant contreminé, éventèrent la mine, taillèrent en pièces les mineurs avec les troupes qui les soutenoient, et forcèrent les infidèles à se rembarquer.

Les habitants de cette île sont pauvres, et n'ont d'autres ressources pour

vivre que de ramasser des éponges, en plongeant dans la mer : ils sont pour la plupart musulmans. Cette île est dans la dépendance de Rhodes.

ALBANAIS.

Les habitants de l'Epire ou de l'Albanie, qui a été la principauté des Comnènes et des Scanderberg, passent parmi les Turks pour des gens fort grossiers ; ils ne laissoient pas de faire fortune à la cour othomane : témoin le grand-vizir Kiuperly, Albanais, lequel avança beaucoup ses amis et toute sa famille. L'Albanie est au pouvoir des Turks depuis que Mahomet II s'en empara ; mais les habitants de ce pays ont souvent donné de l'inquiétude aux sulthans. Comme ils sont très-braves, on a eu peine à les faire ren-

trer dans le devoir. Les Albanais sortent volontiers de leur pays pour aller en habiter d'autres et tâcher d'y faire fortune. On en voit sur toutes les côtes de la Morée et de l'Adriatique, dans plusieurs îles, et jusque sur les côtes orientales de l'Italie. Leur costume est très-varié. Celui que nous offrons dans la planche ci-jointe a été dessiné en Morée, et l'on peut compter sur son exactitude ; car nous avions dessiné séparément les différentes parties de l'habillement, qui est fort pittoresque, et offre surtout plusieurs traits de ressemblance avec le costume antique.

Albanais.

Femmes

de Scio, de Samos, de Mételin.

FEMMES

DE SCIO (*Saqiz*), DE SAMOS, DE MÉTELIN (*Midilly*).

Le port de Scio est le rendez-vous de tous les bâtiments qui vont à Constantinople ou qui en reviennent. Cette ville, une des plus agréables de l'Archipel, est assez près des côtes de la Natolie, au sud de Mételin et au nord de Samos. Quoique voisins, les habitants de ces îles affectent une grande diversité de costumes : cette considération nous a engagé à les réunir sur la même planche. L'île de Scio est nommée par les Turks Saqiz-adacy,

c'est-à-dire, l'île du Mastic, à cause de la grande quantité de cette gomme résine qu'on recueille dans cette seule île de l'Archipel, quoique cet arbuste croisse abondamment dans toute la Grèce, et surtout en Morée. Il se fait dans le sérail une grande consommation de mastic, les femmes étant dans l'habitude d'en mâcher continuellement. Ce mastique provient du lentisque.

Les plus beaux pieds de ces arbres appartiennent au sulthan, et on ne peut vendre le reste de la récolte que sous la condition imposée à l'acquéreur de fournir au sérail la quantité habituelle de cette résine. Elle se tire des tiges du lentisque par des incisions dont on sillonne l'écorce du tronc de l'arbre avec de gros ciseaux, vers la moitié d'août pour la première ré-

colte; et pour la seconde, qui est beaucoup moins abondante, vers le 15 septembre. Le lendemain du jour où l'on a pratiqué les incisions, on voit distiller la gomme dont se forment peu à peu les larmes du mastic.

Quoique le terroir de Scio soit rude et montueux, on y voit des orangers, des citronniers, des mûriers, des térébinthes. Cette île produi d'excellents vins, mais point assez de grains pour sa consommation, dont les trois quarts au moins lui sont fournis par la Turkie. Elle abonde aussi en fruits de toute espèce, en volailles et en gibier : son étendue est de treize lieues sur neuf. Il y a des manufactures de soie et de velours. On y compte environ dix mille Turks, trois mille Latins et dix mille Grecs. Cette île fut long-temps

au pouvoir des Génois, qui n'en furent chassés par les Turks qu'en 1595. Les Vénitienss'en étoient emparés en 1694; mais elle fut reprise l'année suivante par les Turks.

Le costume des femmes de Scio ne manque pas d'une certaine élégance; il gagne surtout à être comparé à celui de Samos (1). Le costume des femmes de cette dernière île est presqu'entièrement turk; la pièce d'étoffe rouge qui les coiffe retombe derrière le dos, et leur donne beaucoup de rapport, pour la *mise*, avec les femmes d'Alep. Elles ont aussi la méthode d'attacher aux tresses de leurs

(1) Nous donnons, dans la planche page 120, un costume encore plus élégant pour les femmes de Scio : c'est leur grande parure.

cheveux de petites pièces de monnoie. Tournefort ne parle pas avantageusement de leur propreté.

Le costume des femmes de Mételin a beaucoup de ressemblance avec celui qu'on trouve dans le tome I^er^, pag. 84, de l'excellente relation de Tournefort. Le reproche qu'il adresse aux femmes de cette île de mettre peu de décence dans l'ajustement de leur toilette, peut encore leur être fait, quoique près d'un siècle se soit écoulé depuis Tournefort jusqu'à M. de Rosset, qui a fourni ce nouveau dessin. On voit que la coquetterie est la plus ancienne des modes.

Mételin, l'ancienne Lesbos, n'est pas la moins considérable des îles de l'Archipel. Le terroir y est bon; on y récolte d'excellent vin, et des fruits succulents. 10.

FEMMES D'ANDROS.

Les femmes d'Andros, représentées sur la gravure en regard, font partie de la classe aisée des habitants de cette île. Le port d'Andros se trouve séparé en deux par un fort construit sur une pointe de terre. La noblesse du pays se croit à l'abri des corsaires dans ce château fort. En sortant du bourg qui est construit autour du port, on entre dans les plus belles campagnes du monde; ce sont des champs plantés d'orangers, de citronniers, de mûriers, de jujubiers, de grenadiers et de figuiers, et des jardins où l'eau des ruisseaux serpente de mille manières.

La principale richesse d'Andros consiste en soie; quoiqu'elle ne soit propre qu'à faire de la tapisserie, elle

Femmes de l'isle d'Andros.

ne laisse pas de se vendre environ cinq francs la livre, et l'on y en recueille plus de dix mille livres. Cette île produit assez de vin et d'huile pour les habitants. Les montagnes d'Andros sont couvertes d'arbousiers en plusieurs endroits. On en distille le fruit pour en faire de l'eau-de-vie.

L'agha commandant de cette île est logé au haut d'une tour carrée, où l'on monte par un escalier de pierres de quatorze marches, sur lequel s'appuie une échelle de bois de même longueur, laquelle porte contre l'entrée de sa demeure. Au moindre soupçon qu'il y ait des corsaires sur la côte, on tire l'échelle de bois et l'on prépare ses armes. L'île offre beaucoup de constructions pareilles, où demeurent les plus riches habitants.

FEMME DE SPRA ou D'IPSARA,

FEMME DE L'ISLE DE CHYPRE.

(QIBRIS.)

Le costume des deux femmes de la planche en regard, quoique le même à peu de choses près, indique cependant une différence de religion, par le mahama qui cache une partie de la figure de l'habitante de Spra, tandis que celle de l'île de Chypre a le visage entièrement découvert. Cette dernière île, située sur les côtes de la Méditerranée, entre la Cilicie et la

Femme de Syra. Femme de Chypre.

Syrie, fut successivement sous la domination des Egyptiens, des Grecs, des Romains, des Sarrazins, de Richard III, roi d'Angleterre, qui la vendit aux Templiers, des Vénitiens en 1480, et des Turks en 1570.

FEMME

DE L'ISLE DE MARMORA,

(MARMOURAH).

FEMME DE NAXOS,

(NACCHAH).

L'ILE de Naxos, dont la planche en regard offre une habitante, est séparée par un très-petit détroit de celle de Paros, renommée par ses marbres. Cette première île est la plus grande de toutes les Cyclades; c'est aussi une des plus fertiles, quoique ses côtes ne présentent à l'œil de ceux

Femme de l'isle de Naxos.

Femme de l'isle de Marmora.

qui en approchent, que des montagnes stériles, et presque inaccessibles : mais ces montagnes sont des barrières naturelles opposées aux vents, et qui en garantissent les vallées, si fameuses par leurs fruits.

Elle peut avoir trente-cinq lieues de tour sur dix de largeur. Les principales choses qui rendent Naxos célèbre, sont la hauteur de ses montagnes, la quantité de marbre blanc qu'on en tire, la beauté de ses plaines, la multitude des fontaines et des ruisseaux qui arrosent les campagnes, le grand nombre de ses jardins remplis de toutes sortes d'arbres fruitiers, ses forêts d'oliviers, d'orangers, de limoniers et de grenadiers d'une hauteur prodigieuse. Cependant tous ces avantages n'ont pu la rendre com-

merçante. Il lui manque un port, où les bâtiments puissent être en sûreté : les cinq anses que les habitants appellent ports, ne sont que des rades, où l'on n'est garanti que du seul vent du nord.

On taxe les dames de la capitale de cette île d'une vanité ridicule, qui se plaît à étaler dans les voyages à leurs tours, ou maisons de campagne, les meubles et les effets les plus précieux qu'elles y font transporter ; un nombreux domestique les accompagne : mais leur luxe se borne à cet acte extérieur ; car elles reçoivent peu de société, se visitent rarement, et la chasse est la seule occupation des hommes.

L'habillement moderne de la plupart des femmes grecques qui habi-

tent les îles de l'Archipel, ainsi que celles de la mer de Marmara, est en général extrêmement élégant, et leur sied très-bien. La gravure qui représente une femme d'une des îles de Marmora peut en faire juger.

Il n'y a pas long-temps que les habitants étoient tous de l'Eglise grecque, excepté ceux du village de Classaki, qui professèrent l'islamisme pour éviter de payer la capitation : mais les Turks, qui n'approuvoient pas cette innovation, et qui d'ailleurs en craignoient l'exemple, doublèrent la taxe ; ce qui les fit revenir à l'Eglise grecque.

Les îles de Marmora abondent en blé, en vins, en fruits, en coton, en pâturages, en bestiaux ; la pêche y est aussi fort considérable.

FEMME DE SCIO,

(SAQIS).

FEMME DE L'ARGENTIÈRE.

Le costume des femmes de l'Argentière ne se rapproche nullement de celui des femmes des autres îles de l'Archipel, comme on peut le voir sur la gravure ci-jointe.

Il n'y a qu'un pauvre village dans l'Argentière ; son terroir est crayeux et hérissé de montagnes fort élevées. On n'y sème de l'orge et du coton qu'aux environs de ce village : on y boit du vin de Milo et de l'eau de citerne ; car il n'y a point de fontaine dans tout

Femme de l'Argentière.

Femme de Sic.

le pays, mais seulement quelques puits. Tournefort prétend que l'Argentière est l'écueil le plus dangereux de l'Archipel, en ce que les femmes n'y sont ni des plus cruelles, ni des plus mal faites, et que tout le commerce de l'île roule sur la galanterie.

Son nom lui vient des mines d'argent qu'on y a exploitées : les habitants ne sont plus livrés à l'exploitation de ce métal depuis que leur île est au pouvoir des Turks, bien sûrs qu'ils seroient accablés d'impôts, si les officiers de la Porte pouvoient leur supposer de grands profits.

Nous avons déjà parlé de Scio : nous nous bornons à faire remarquer au lecteur la différence qui se trouve entre la coiffure de la femme de cette île qu'on voit ici, et celle qu'on a

représentée page 107. Le bonnet de l'une rappelle la forme du bonnet phrygien, et celui de l'autre tient du turban (1).

---

(1) L'on s'étonnera peut-être de ne trouver ici que le costume des femmes grecques des différentes îles dont nous venons de parler, à l'exclusion de celui des hommes. Nous devons observer que l'habillement des Grecs est, à peu de chose près, le même dans toutes les îles; et pour en avoir une idée, il suffit de jeter un coup-d'œil sur le costume des deux matelots, vol. 4, pag. 256; c'est celui de ce peuple de marins. Quant aux gens riches, leur vêtement ressemble beaucoup à celui des Turks, avec la seule différence que la calotte rouge qui remplace le turban est entourée d'une mousseline blanche rayée, ou avec un bord de couleur. Il leur est aussi défendu de porter les babouches jaunes.

ARTS ET MÉTIERS.

Les Turks exercent presque tous les arts et métiers connus en Europe, mais avec peu d'intelligence, et nous leur sommes surtout bien supérieurs dans la culture des beaux-arts. Cependant on doit leur envier quelques procédés qu'ils tiennent des anciens, dont ils ont seuls conservé la trace, et qu'il seroit très-curieux d'approfondir. En général, l'industrie des Orientaux, très-peu connue, pourroit être le sujet d'un ouvrage assez important.

Les notions que nous allons consi-

gner ici sont tirées d'un manuscrit turk dont la traduction n'a jamais été publiée ; et nous y joindrons quelques faits qui serviront à compléter ou à éclaircir ce qui nous à paru manquer à l'ouvrage original.

En Turquie, chaque corps de métiers (esnaf) a son chef et son kiahya, qui commandent tous les maîtres et ouvriers. Ils ont soin de réprimer les abus et de châtier les coupables. Dans tous les métiers il y a indifféremment des Turks, des Grecs, des Arméniens et des Juifs ; mais le chef et le kiahya sont toujours musulmans : ils travaillent pour le grand-seigneur, et on s'adresse à eux lorsqu'il y a quelque réjouissance ou quelqu'affaire qui demande leur ministère dans le sérail. L'iyith-bachy est leur sub-

stitut, et ils sont tous sous l'inspection de l'istambol-cadhycy.

Il ne faut point exécuter de chef-d'œuvre pour être reçu maître ; il suffit de savoir travailler : on reçoit un apprenti sur l'attestation du maître qu'il a servi, et chez lequel il retourne souvent après avoir été reçu.

La cérémonie de la réception des apprentis au nombre des maîtres se fait tous les trois ou quatre ans. Tout le corps du métier se rassemble ; les candidats portent à leur maître un gros bouquet de fleurs et un mouchoir de soie ; ils en donnent aussi un au chef du métier, puis ils baisent les mains à tous les maîtres qui assistent à la cérémonie, et qui sont assis autour de l'appartement. L'on boit de l'eau-de-vie à la ronde, et l'on se met à table.

Chaque apprenti porte un plateau couvert de quelques plats qu'il met devant son maître ; enfin, des danseurs et des musiciens, payés par les apprentis, réjouissent les maîtres pendant le repas.

Il est néanmoins permis aux sujets du sulthan et aux étrangers de fabriquer et de vendre dans le Bezestein et ailleurs tout ce qu'ils veulent, sans être tenus d'acheter un privilége, et de se faire recevoir maîtres ; mais il y a des arts érigés en maîtrises. Le charpentier ne peut faire ce qui est réservé au maçon, ni le menuisier, ce qui est du ressort du charpentier, sans s'exposer à être puni très-sévèrement. Il est, par exemple, défendu à tout chrétien d'exercer, à Constantinople, la

profession d'étameur sous peine d'avoir le point coupé.

Le ministère, en approuvant le système qui permet à chacun de fabriquer et de vendre ce qu'il veut, ne livre pas néanmoins le public à la mauvaise foi des marchands. Il y a des lois pénales établies contre ceux qui vendroient de la fausse dorure quand on leur demande de l'or ou de l'argent fin, des draps de mauvais teint, quand la couleur doit être solide, etc., parce qu'il n'y a que les connoisseurs, et ils ne forment pas le plus grand nombre, qui puissent s'en apercevoir. Le particulier lésé s'adresse au kiahya, et même au grand-vizir, pour obliger le vendeur à reprendre sa marchandise dans l'état où elle se trouve, et à lui rendre son argent; et cela en vertu

d'une loi formelle qui veut que tout marché frauduleux soit nul: *al danma bazar cheri déyul.*

MÉDECINS, CHIRURGIENS, APOTHICAIRES.

(HEKYMS, DJERRAH, ET CHERBETDJYLER.)

CEUX qui se destinent à la médecine n'ont pas besoin de maîtrise ; on reçoit indistinctement tous ceux qui veulent exercer cet art. Il y a pourtant deux *médréçéh* (écoles), où l'on étudie la médecine à Constantinople ; mais il y a des médecins de toutes les nations, à l'exception des Arméniens. Le plus grand nombre est Turk ; cependant les Francs sont les plus estimés.

Les Turks, fort ignorants, veulent

que, quand on leur donne un remède, le médecin réponde de l'événement ; et, s'il arrive malheur au malade, le médecin court des risques, et dépense souvent beaucoup d'argent pour apaiser la famille et assoupir l'affaire.

Le *hékym-bachy* est le chef de tous les médecins ; c'est celui du grand-seigneur et du sérail. Un Candiote, nommé Houk-Éfendy, de méchant chirurgien devint premier médecin de Sa Hautesse, pour l'avoir saignée très-adroitement.

Toute la science des médecins orientaux consiste à ne pas donner de bouillon gras à ceux qui ont la fièvre, et à les réduire à une diète outrée. Pendant les quinze ou seize premiers jours d'une fièvre continue, on ne leur fait prendre, quelque accident qui ar-

rive, qu'une légère pannade ou quelque peu de riz. Si la tête du malade se brouille, et qu'il ait le transport au cerveau, on le traite en possédé, et on congédie les médecins ; si c'est un Grec, on fait venir un *papaz*, qui récite des oraisons, répand l'eau bénite à grands flots, et exorcise le diable, qui finit cependant par emporter le malade, tourmenté et affoibli par ce traitement.

Les Turks veulent, lorsqu'on leur tâte le pouls, qu'on leur dise la nature de leur mal ; aussi les médecins ne manquent pas d'interroger adroitement ceux qui viennent les chercher sur les symptômes extérieurs de la maladie éprouvés. Alors, arrivés auprès du malade, après avoir tâté le pouls, ils répètent ce qu'ils ont appris, et

font ainsi accroire qu'ils sont de très-habiles gens.

Comme chez les Turks il est défendu d'ouvrir un cadavre, l'anatomie et la chirurgie ne peuvent faire aucun progrès : aussi y a-t-il très-peu de médecins habiles, et de chirurgiens en état de faire une opération un peu compliquée. Ceux qui exercent ces deux arts salutaires sont des Francs ou des Grecs qui vont étudier en Italie. Les médecins ne peuvent entrer dans les harems qu'avec les plus grandes difficultés, et quand les femmes sont à l'extrémité ; encore ne peuvent-ils les voir qu'à travers une gaze. Ce sont ordinairement des femmes qui exercent leurs fonctions auprès du sexe, dont elles traitent assez bien les maladies ; et il est inouï qu'on ait appelé un mé-

decin pour un accouchement, quelque difficile et laborieux qu'il pût être.

Les Turks font grand cas de l'art de guérir. Toutes leurs bibliothèques renferment de nombreux traités sur la médecine : quoique l'anatomie sur le corps humain soit défendue par la loi, cependant ils peuvent l'étudier, et ils connoissent même, par des traductions, la médecine européenne.

Outre cela, Constantinople est remplie de médecins juifs, grecs, arméniens, arabes, francs, chrétiens, renégats, dont la communication avec les médecins turks devroit mettre ceux-ci, à peu de chose près, à la hauteur des connoissances actuelles ; mais il n'en est pas ainsi : la médecine, cet art, si nécessaire à l'humanité, est en Turkie dégradée par une ignorance

barbare : cependant, on se rappellera que c'est à la médecine de Constantinople, ou plutôt à celle d'Asie, qu'on est redevable de la pratique de l'inoculation ; on sait que milady Montague l'apporta en Angleterre, d'où elle se répandit dans le reste de l'Europe.

Les médecins turks ne peuvent exercer sans l'approbation du premier médecin du sultan. Les Francs sont dispensés de tout examen ; la carrière leur est ouverte, et ils la parcourent aux risques et périls de ceux qui les font appeler.

Un khalyfe ordonna à son premier médecin d'examiner tous ceux qui exerçoient l'art de guérir à Baghdad, pour s'assurer de leur capacité. Un homme d'un maintien grave et décent

se présente : questionné par le médecin du khalyfe, il avoue ingénuement qu'il n'entendoit rien à la médecine, qu'il ne savoit ni lire, ni écrire, et que cependant il n'en gagnoit pas moins sa vie, et de quoi élever sa famille honorablement : il ajoute qu'il seroit ruiné si on l'empêchoit d'exercer. Le médecin examinateur ne put s'empêcher de rire, et lui promit de ne pas le déceler, pourvu qu'il jurât de ne jamais traiter de malade dont le mal lui seroit inconnu, et de ne prescrire ni saignées, ni d'autres rémèdes violents, que dans le cas où il seroit assuré de leur nécessité. Le docteur n'eut pas de peine à s'y engager, et promit de ne prescrire jamais à ses victimes que l'oximel et un julep. Le lendemain parut un

jeune médecin très-élégant : *Quel a été votre maître?* lui demanda l'examinateur. — *Mon père.* — *Qui est votre père?* — *Le docteur que vous avez vu hier.* — *Ordonnez-vous comme lui?* — *Toujours.* — *Ayez donc soin de suivre toujours la même méthode : perfectionnez-vous dans votre profession, afin qu'il ait un fils qui lui ressemble.*

Les chirurgiens (*djerrahh*) sont ordinairement très-mal adroits ; les opérations les plus ordinaires les embarrassent.

Les apothicaires (*cherbdjygiler*) sont en petit nombre ; car les médecins et les chirurgiens préparent eux-mêmes leurs remèdes, et souvent les médecins réunissent l'exercice de ces trois arts.

MARCHANDS,

(BAZARGAN).

Tous les marchands en boutique dépendent du *bazargan-bachy*, chef de tous les marchés (*bazar*), et chaque marché a un kiahya qui y commande : celui du Bezestein est très-considéré. Tous ceux qui y demeurent lui obéissent : c'est lui qui garde les clefs du Bezestein, et qui marque l'heure à laquelle commence ou finit la vente.

Les marchands du Bezestein, tels que les orfèvres, les marchands de

drap, de soie, de brocard, de porcelaine, de harnois de chevaux, font un trafic considérable, et deviennent fort riches. Comme c'est dans ce marché que se font les inventaires, ces marchands achètent ce qu'ils trouvent à bon marché, et le revendent fort cher. Ils sont presque tous turks ou juifs.

Il y a plusieurs sortes de marchés en Turkie, et particulièrement à Constantinople : nous allons en dire un mot.

BEZESTEINS, KHANS, etc.

Les bezestiens, ou bazars, sont des édifices d'une immense étendue, bâtis solidement en marbre, en pierres ou en briques, et voûtés. Ils forment plusieurs rues dans lesquelles se trouvent les boutiques, et dans celles-ci des objets les plus précieux en joyaux, diamants, bijoux d'or ou d'argent, et en riches étoffes. Le gouvernement nomme des kiahya, auxquels il en confie la garde et la police. Ils sont responsables des désordres et des vols qui pourroient s'y commettre, surtout pendant la nuit; mais ces événements

sont fort rares, et la sûreté y est si parfaite, même contre les incendies, dont les édifices sont garantis par la nature des matériaux qui entrent dans leur construction, que les magistrats y font déposer ordinairement la fortune des mineurs, des orphelins et des absents. Ceux qui sont dans le cas de voyager y déposent aussi leurs effets les plus précieux, qu'ils retrouvent intacts à leur retour. Les portes des bazars se ferment le soir de bonne heure, et il n'y reste que les officiers chargés de la garde. Les marchands se retirent chacun chez eux, et ne peuvent revenir que le lendemain matin. Il y a un marché particulier pour les esclaves de l'un et de l'autre sexe, et tout s'y passe avec beaucoup

plus d'ordre et de décence qu'on ne l'imagine communément.

Les tcharkhys sont des marchés d'une autre sorte, qui se ferment également pendant la nuit, et qui sont occupés par des gens qui exercent différents métiers; tels que les brodeurs de babouches et de portefeuilles, les fabricants de pipes, etc. Il s'y débite aussi presque tous les objets nécessaires à la nourriture, au vêtement et au mobilier.

Les khans sont réservés aux banquiers et aux gros commerçants; ils y occupent chacun une ou deux chambres, qui leur servent de bureaux. Il n'y a que des hommes qui y passent la nuit. Les femmes ne peuvent y entrer, pas même le jour, à moins qu'elles ne soient amenées par l'in-

tendant du khan (khandjy), ou son substitut (odah-bachy), lesquels assistent à la conversation. Il y a environ quarante khans à Constantinople.

Enfin, les karvan-sérays peuvent être comparés à nos halles : c'est-là que s'arrêtent les caravanes, les voyageurs et les marchands. Il y a, en outre, dans les principales villes, des foires où l on achète les marchandises de la première main, pour les revendre en détail dans les marchés ordinaires.

Chardin rapporte une anecdote très-philosophique, qui peut tenir ici sa place :

« Un dervyche qui voyageoit en » Tartarie, arrivé dans la ville de Buck, » se rendit au palais du roi, qu'il pre- » noit pour une hôtellerie, et s'y » établit pour y passer la nuit. Les

» gardes voulurent le chasser, en lui
» disant qu'il n'étoit pas dans une au-
» berge ; et le roi, étant venu à passer,
» rit de la méprise du dervyche, et
» lui en marqua son étonnement :
» *Que votre grandeur*, dit le dervyche,
» *me permette de lui faire une ques-*
» *tion : Qui a d'abord logé dans cet*
» *édifice, après qu'il a été bâti ?* —
» *Ce sont mes ancêtres*, répondit le
» roi. — *Après eux, qui y a logé ?* —
» *C'est mon père.* — *Et après lui,*
» *qui en a été le maître ?* — *Moi.* —
» *Et, de grâce, qui en sera le maître*
» *après vous ?* — *Ce sera mon fils.* —
» *Eh bien, sire, un édifice qui change*
» *si souvent d'habitants est une hôtel-*
» *lerie, et non pas un palais.* »

ORFÈVRES (COUYOUMDJY).

GRAVEURS (GALEMKIAR).

BATTEURS ET TIREURS D'OR.

Le couyoumdjy bachy est le chef des orfèvres; il travaille pour le sérail; et, lorsqu'il est pressé d'ouvrage, il fait venir chez lui autant de maîtres que bon lui semble. Son kiahya a le pouvoir de châtier un maître lorsque sa besogne n'est pas bien faite, et qu'il a volé une partie de l'or ou de l'argent qu'on lui a confiée. Les orfévres turks travaillent assez mal, et lorsqu'ils ont

à exécuter un ouvrage qui demande quelque délicatesse, ils s'adressent aux Francs. Les Turks ne se servant point de vaisselle d'argent, leurs orfévres ont peu de chose en ce genre ; ils ne travaillent guère que des garnitures de sabre et des cassolettes.

Les graveurs (calemkiar) sont plus adroits : ils ne gravent jamais de figures d'objets animés ; mais ils excellent dans la représentation des fleurs, d'ornements et d'arabesques. Ils ont deux manières de graver qui nous sont inconnues ; ils appellent l'une *cour choun sassat*, et l'autre *altin sassat*. La première s'exécute ainsi : ils gravent un dessin en creux sur une boîte, un vase ou tout autre objet, puis ils le couvrent de plomb et d'une drogue dont nous ignorons la composition,

et mettent la pièce au feu. Cette matière, en se fondant, s'insinue dans les tailles, et reste couleur de plomb; elle a cet avantage, tout particulier, que plus on la manie ou la frotte, et plus le travail devient beau. On ne fait cette gravure que sur l'argent. L'*altin sassat* produit à peu près le même effet; mais le procédé, qui est différent, nous est également inconnu. Ces ouvrages nous en rappellent d'autres du même genre, pratiqués en Italie dans le seizième siècle, et qu'on appeloit *niello*. Vasari décrit les procédés de ce travail, abandonné de nos jours en Europe, et qui mérite tout notre respect, puisqu'il a donné l'idée première de la gravure au burin.

Les batteurs et les tireurs d'or et d'argent (aſtoundjy) travaillent à peu

près comme les nôtres : ils sont soumis au kiahya des orfèvres.

MARCHANDS DE DRAPS

(TCHOKHADJY),

DE TOILE, DE SOIE,

(CATHYFÉHDJY).

Les drapiers (tchokhadjy) achètent presque tous leurs draps des Francs, et les revendent en détail. L'on fabriquoit autrefois, à Constantinople, des étoffes communes et de peu de valeur. La consommation en étoit fort bornée, malgré les efforts que faisoient les fabricants pour imiter celles que les négociants tiroient de

la Perse, des Indes et de l'Europe : ces étoffes n'étoient ni estimées ni recherchées : de là vint que le ministère ne fit jamais attention à ces fabriques obscures, dont l'Etat ne pouvoit retirer qu'un très-petit avantage. Dans les révolutions arrivées en Perse sous Thahmas-Couly-khan, le prix des étoffes étoit très-augmenté, et les Persans, les Indiens et autres Asiatiques, las de vivre dans le trouble, vinrent se réfugier à Constantinople. Des habitants de Scio, qui savoient imiter les étoffes expédiées d'Italie, se réunirent à tous les ouvriers pour perfectionner les étoffes dont la consommation est la plus habituelle en Turkie. Ils n'étoient soumis à aucune police, et n'avoient de loi à consulter que celle que leur

imposoit le goût des consommateurs. Le succès de ces entreprises étoit trop sensible pour ne pas mériter la protection du sulthan, qui permit en effet d'établir des ateliers dans l'un de ses sérails nommés Coros-Kiosque. Le grand-seigneur ne met pas d'obstacle à l'introduction des étoffes étrangères; car elles paient de très-gros droits, et l'Etat en retire un très-grand avantage.

Les tarpochdjys vendent toutes sortes de bonnets pour les hommes et les femmes : ce sont particulièrement ces *fès* ou calottes de laine, dont ils se couvrent le sommet de la tête par-dessous le turban et les autres ajustements de tête. On en fait une consommation prodigieuse, et plusieurs fabriques des provinces méridionales

de la France en faisoient passer dans le Levant pour de fortes sommes.

Il y a aussi d'autres marchands de bonnets de femme (taqyehdjys), qui sont plats et ronds, et de plusieurs autres formes : on les recouvre de brocard fabriqué à Brousse. Les femmes des Francs et les Grecques les achètent jusqu'à seize piastres la pièce. Ces ouvriers sont turks, et ont leurs boutiques près du grand Bezestein.

Les fabricants de couvertures (yourghandjys) sont dispersés par toute la ville ; leurs couvertures sont faites d'indiennes, d'étoffes de soie et de brocard d'or et d'argent, et d'autres tissus d'or qu'on fabrique dans l'Inde et dans la Perse. Il y a de ces couvertures qui valent jusqu'à cent piastres : le milieu est toujours d'une belle

étoffe, et elles sont entourées d'une bordure nommée pervas, doublées de toile et piquées de coton ; elles sont chaudes et légères.

Ceux qui travaillent la soie (*kamkhadjyler*) se divisent en plusieurs classes. Il y a les cathyféhdjys, les dimitdjys, les sandaldjys, les dybadjys et autres. Chaque métier a à sa tête le boulouk-bachy, et ils sont tous soumis à un kiahya et au kamkhadjyler-bachy, directeur-général.

Dans le siècle dernier, les Grecs de Scio s'attachèrent à détruire notre commerce de soierie avec le Levant : le titre de sujets du sulthan sembloit les autoriser à tout entreprendre, et ils étoient presqu'en possession de tout le Bézestein où se vendent les soieries ; cependant leurs étoffes sont

fort inférieures aux nôtres, mais elles sont moins chères.

Les teinturiers (boyadjys) obtiennent toutes sortes de couleurs qui n'approchent pas cependant des nôtres, et surtout de celles des Indes; soit que cela provienne ou de leur ignorance, ou de la qualité des eaux, les couleurs sont fausses et déteignent. Les marchands de couleurs propres à la teinture sont juifs pour la plupart.

Les boyadjys vendent des toiles des Indes et d'autres étoffes de ce pays: chaque marchand a un ou deux garçons qui vont débiter par les rues, et donnent souvent à crédit à ceux qu'ils connoissent, avec promesse de la part de ceux-ci de s'acquitter par à-compte, et alors ils vendent beaucoup plus cher; ils sont presque tous Arméniens.

Les boutonniers sont très-nombreux. Ils vendent aussi des cordons de soie pour faire des chapras (plaques de fils d'or et d'argent) que l'on applique aux contoches.

Les habits des Turks sont brodés de ganses et de lacets plats, ronds ou carrés, qu'ils font au *boisseau*. On les fabrique plus vite sur les métiers à la *basse lisse*, à la *cage* et à la *ratière*. Ce seroit un commerce assez avantageux à faire avec les Turks, que de leur en envoyer. Ils emploient aussi une quantité prodigieuse de coulans, et peu de rubans larges et forts, dont les hommes et les femmes font des ceintures; leurs ouvriers les fabriquent très-lentement, et nos passementiers sont bien plus habiles.

Les tailleurs (*terzy*) sont en grand

nombre : il y en a de toutes les nations. Ils sont soumis au terzy-bachy et à leur kiahya, qui leur fait administrer la bastonnade lorsqu'un habit est manqué, ou qu'ils ont dérobé une partie de l'étoffe. On fait, sur un tailleur, le conte suivant :

Tombé dangereusement malade, cet artisan eut un rêve extraordinaire. Il voyoit flotter dans les airs un drapeau d'une grandeur démesurée, composé de tous les morceaux de différentes étoffes qu'il avoit volés. L'ange de la mort portoit ce drapeau d'une main, et de l'autre il déchargeoit sur la tête du voleur plusieurs coups d'une massue de fer. Le tailleur, à son réveil, fit vœu, en cas qu'il guérit, d'être à l'avenir plus fidèle. Il ne tarda pas à recouvrer la santé : comme il se dé-

fioit de lui-même, il recommanda à un de ses garçons de le faire ressouvenir du drapeau toutes les fois qu'il tailleroit un habit : mais un seigneur l'ayant envoyé chercher pour faire une robe d'une étoffe précieuse, sa vertu, mise à une épreuve trop forte, fit naufrage. En vain son garçon zélé voulut lui rappeler le drapeau : « *Tu m'ennuies, avec ton drapeau*, lui dit le fripon. *Il n'y avoit point d'étoffe comme celle-ci dans celui que j'ai vu en songe ; j'ai remarqué d'ailleurs qu'il y manquoit quelque morceau, et celui que je viens de prendre complétera le drapeau.*

Comme en hiver tous les habits des Turks sont ouatés, il y a un métier à part pour cette opération (*halladje*). Ils dépouillent le coton de sa graine

avec un moulinet, ensuite ils l'arçonnent avec un grand arc tendu dont ils frappent la corde avec un maillet.

Les bezzazs vendent les boucassins, habillement des gens du commun. Les abadjyler tiennent des capotes faites avec un gros drap de Provence brun, nommé pinchina (en turk àba); ces capotes ont un capuchon pour couvrir la tête : elles sont impénétrables à la pluie. Le levendy roumy du tome 4, pag. 256, en est habillé.

Ils fabriquent aussi de la même étoffe des espèces de sacs ou portemanteaux, pour mettre les hardes lorsqu'on voyage. Les dimitdjys font des habits pour les mariniers, et des surtouts d'un gros drap fabriqué par les Vénitiens, appelé sayaz et parangon. Les riches Turks et le sulthan lui-

même ne sortent jamais sans avoir un yaghmourlouk ou redingote de ce drap qui résiste à l'eau.

L'industrie des bazmadjys consiste à appliquer l'or et l'argent en feuilles sur les étoffes, avec des formes de bois sur lesquelles sont sculptées des fleurs et d'autres ornements en relief. Ils mettent dans le creux de leur main une composition de colle, en frottent le moule qu'ils impriment sur l'étoffe, puis ils prennent des feuilles d'argent ou d'or, et les appliquent dessus avec du coton.

Le marché aux pelleteries, contient soixante boutiques ; les autres sont dans le khan de Mahmoud-Pacha, et dans d'autres endroits de la ville. Il y a environ deux mille marchands qui font le commerce des pelleteries. Leur

kiahya et vingt-deux maîtres turks travaillent au sérail ; les autres, qui sont Grecs, achètent les peaux des marchands, les lavent et les consent ensemble.

Les calpacdjys fabriquent les bonnets que portent les Grecs (*calpac*) ; ils sont de drap rouge ou d'autres couleurs, garnis sur le bord d'une fourrure souvent de martre zibeline (samour) : ceux-ci sont particulièrement affectés aux drogmans ; les autres sont échancrés ; on les appelle *cherkekly*. Les calpacs longs (bochnac calpak) sont pour les valets.

Les faiseurs d'éventails (*jelpezéh-djiler*) font aussi des aigrettes de Tchorbadjys, et autres bagatelles semblables. Les éventails ne sont pas comme les nôtres ; ils sont formés de plumes

de milans, de vautours, d'aigles et d'autruches, rangées en cercle ou en triangle, à l'extrémité d'un manche de bois pointu.

Les kawafs vendent des souliers très-solides, quoiqu'ils n'aient jamais plus d'une semelle; mais les ouvriers les cousent à rebours, et les retournent ensuite; les bottes se font de la même manière : quelques-unes de ces chaussures sont d'un prix extrêmement élevé, étant brodées en or, en argent et en perles fines.

Les naldjîndjylar font des sortes de galoches dont les femmes se servent dans l'intérieur des maisons, et les sandales de bois dont on fait usage dans les bains. (Voyez la planche du frontispice.)

MAÇONS (*Mïmars*),

CHARPENTIERS, etc.

(DULGUER).

Le même mot dulguer sert à exprimer le maçon et le charpentier : en effet, ce dernier, avec une hachette, une scie et un foret, bâtit une maison très-promptement, puisque ce n'est, le plus souvent, qu'une cage, avec des montants et des traverses sur lesquelles on cloue des planches l'une sur l'autre, à recouvrement comme nos tuiles; et ces planches forment les murs et même les toits de la maison. Ces maçons-char-

pentiers ont plusieurs grades ; ils sont simples *dulguer*, *calfas* ou *miìmars*. Lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise, c'est un miìmar qui conduit l'ouvrage ; lorsqu'elle est moindre, c'est un calfat ; et les maîtres ne travaillent jamais qu'un de ces chefs ne soit présent, et ne réponde de l'ouvrage. S'il est manqué, le miìmar-agha, chef suprême, inflige au délinquant une punition corporelle.

Il y a d'autres maçons, dont le métier consiste à enduire les murailles ou plutôt les cloisons avec une sorte de torchis, composé de chaux et de chanvre broyés et mêlés ensemble.

Les tailleurs de pierre forment un corps à part ; ce sont eux qui taillent et sculptent les pierres sépulcrales. La chaux est de deux espèces : la première,

tirée d'une pierre noire et très-dure, qu'on fait calciner dans les fours, sert pour la bâtisse; la seconde, appelée chaux de marbre, est d'une blancheur éclatante.

Les marchands de pierres de taille les vendent ou les estiment à vue, lorsqu'elles sont brutes; mais lorsqu'elles sont taillées et preparées, ils les vendent au poids.

Presque toutes les maisons sont à fenêtres, saillantes sur la rue, et qui touchent, à peu de chose près, celles qui se trouvent vis-à-vis. Cette manière de construire en encorbellement est un grand obstacle à la libre circulation de l'air. Les toits sont couverts en tuiles rougeâtres, négligemment rapportées, sans rien qui les arrête, et quelquefois en pierres plates, po-

sées çà et là ; de sorte qu'un chat peut découvrir un toit en courant dessus : on comprend sans peine, par ce détail, que les maisons sont fort mal construites pour la pluie et les saisons orageuses. Le reste de l'extérieur répond à la toiture : il n'y a rien de plus misérable, de plus sale surtout, que les maisons des simples particuliers : les riches distinguent les leurs en les faisant barbouiller de peintures très-bizarres. Tout le luxe est réservé pour l'intérieur, dont la décoration et l'ameublement sont dignes de quelque attention. Les ornements de chaque pièce consistent en lambris, qui sont de plusieurs couleurs ; et tout autour règne une estrade d'un pied d'élévation, large de cinq ou six, qui leur est solidement annexée ; c'est ce qu'on

appelle le dyvan : on étend par dessus des matelats de coton, couverts d'une étoffe de laine ou de lin, et l'on place sur ces matelats un grand nombre de carreaux, ordinairement en soie, qui se touchent. Le plancher est couvert d'un beau tapis : les fenêtres sont grillées en treillis, et fermées la nuit avec des volets qui restent même souvent clos pendant le jour. Alors les appartements ne sont éclairés que par de petites lucarnes garnies de morceaux de verre de diverses couleurs. On ne trouve ni chaises, ni tables dans aucun appartement : ces meubles sont sans utilité pour les Turks, qui restent accroupis, comme nos tailleurs, sur leurs sophas ou sur une natte.

De la rareté des grands froids, et du manque absolu de cheminées et de

poëles dans les appartements, est venu l'usage de les chauffer l'hiver avec du charbon ; on remplit de ce combustible des vases de terre, nommés *manghal*, et on les place dans la pièce même que l'on veut échauffer, sans autres précautions contre le méphitisme qui s'exhale de ces fournaises. On peut juger des effets qu'il doit produire.

Les suites ordinaires de ce dangereux chauffage, sont la migraine, les vertiges, des nausées et de douloureux battements dans les tempes. Il n'y a guère de jour que l'on ne trouve le matin des gens suffoqués, et quelquefois brûlés pendant la nuit. Il n'y a pas fort long-tems que sept femmes de la maison du grand-vizir furent étouffées dans leur appartement par les funestes vapeurs de ce calorique, plus

dangereux là que partout ailleurs ; parce qu'étant moins brûlé que le nôtre, il donne un feu plus ardent. On doit ranger l'usage du charbon, comme moyen de chauffage, au nombre des causes qui multiplient les incendies à Constantinople.

Le miïmar-agha exerce, relativement à la construction des bâtiments, le même emploi dont, à Paris, sont chargés les bureaux de la voirie ; et, de plus, il a le droit de punir corporellement ceux qui, dans un bâtiment, auroient dépassé la hauteur prescrite ou empiété sur la rue, ne fût-ce que de l'épaisseur d'un doigt. Il arrive néanmoins que le miïmar-agha n'a souvent aucune connoissance en architecture. C'est une place lucrative. Le vizir ne choisit pas, pour la remplir,

celui qui en effet est le meilleur architecte, mais celui qui est le plus avant dans ses bonnes grâces. Il faut faire un présent au miïmar-agha, pour qu'il vous laisse bâtir une maison à votre fantaisie, car la mesure des bâtiments est fixée par les ordonnances du sulthan. Une maison de chrétien ne peut pas avoir plus de treize verges de hauteur (environ quarante pieds); celle d'un Turk, quinze. Mais comme les maisons sont, pour la plupart, bâties sur le penchant de collines, le miïmar-agha, s'il est gagné, peut donner la permission d'élever le bâtiment bien au-delà des bornes prescrites. Il n'a qu'à prendre les dimensions vers l'escarpement de la montagne; une maison pourra ainsi paroître sur le derrière conforme aux ordonnances,

tandis que, sur le devant, elle montera jusqu'à trente verges et plus. Il favorisera de la même manière les chrétiens qui ont besoin de rebâtir leurs vieilles églises; car s'il leur est permis de le faire, c'est avec des restrictions si sévères, qu'ils n'oseroient ajouter une pierre ni une pièce de charpente au-delà de ce qui étoit au vieux bâtiment : mais en glissant une somme d'argent au miïmar-agha, il fera le compte des pierres et des pièces de bois plus grand qu'il n'est, et les nouveaux matériaux trouveront place à la faveur de ce faux calcul.

Au reste, ce maître architecte n'est point employé quand il est question de construire ou un djami, mosquée, ou un palais d'importance. On se sert pour cela d'architectes grecs ou arméniens,

qui excellent pour la plupart dans ces sortes d'ouvrages. Ce n'est pas que les Turks manquent de dispositions pour les sciences ; et s'ils n'atteignent que rarement à la perfection des arts, il ne faut pas l'imputer à une stupidité qui leur soit naturelle : car il faut aussi leur rendre justice ; ils ont de l'intelligence et même de l'aptitude aux mathématiques : mais la grande raison de leur insouciance à cet égard, est que les Turks de distinction ont une aversion invincible pour tout ce qu'on appelle ouvrages mécaniques, qu'ils regardent comme indignes d'un grand. La force d'esprit et le courage sont, à leurs yeux, les seules qualités précieuses.

PEINTRES (*Naccach*), VITRIERS (*Djamdjy*), ARMURIERS (*Qilidjy*), SELLIERS (*Sarradje*), etc.

Les naccaches, ou barbouilleurs, car ils ne méritent pas le nom de peintres, sont ceux qui badigeonnent les maisons. Ce sont ordinairement des Arméniens. Il y en a d'une classe un peu plus relevée, qui ornent les plafonds et les murailles des appartements, avec des arabesques et des fleurs, mélangées de devises, de dorures et de stucs. Ces décorations sont quelquefois extrêmement agréables, et quelquefois exécutées avec une sorte

de liberté qui annonce du goût. Ils peignent aussi des paysages, mais s'abstiennent d'y représenter des figures humaines. Les Orientaux aiment beaucoup les peintures à couleurs vives, et fortement contrastées. Leurs monuments, et surtout leurs fontaines, sont construits avec des marbres de différentes couleurs; et bariolés de toutes sortes d'ornements avec une profusion extraordinaire. Les vitriers (*djamdjy*) emploient les carreaux de couleurs.

Les fontainiers ont un chef, sans l'agrément duquel aucun particulier n'a le droit de faire raccommoder un seul tuyau de fontaine. Ce chef règle la distribution des eaux pour les fontaines publiques et particulières.

Les cloutiers (*ekserdjy*) sont très-

occupés, quoique la Suède, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre fournissent à Constantinople plus de dix mille balles de clous.

Les maréchaux (*nàlbend*) ferrent avec beaucoup d'adresse les chevaux à froid, comme en Espagne, et sont assez instruits dans la médecine vétérinaire.

Les armuriers (*qiliddjy*), ou plutôt fabricants de sabres, sont très-nombreux; le qiliddjy-bachy est leur chef. Fort entendus dans la connoissance du fer, ils reconnoissent, à l'inspection, d'où vient le métal, et s'il est vieux ou nouvellement forgé. Le fer le plus estimé se nomme *esky-stambol* (vieux Constantinople); il se divise même en trois qualités: 1°. le kirman-stambol, acier, dans la

composition duquel il entre de l'argent; le altdjy-kirmany, qui est fabriqué avec de l'or ; et la troisième espèce de pur acier, qu'on appelle simplement esky-stambol. Les lames de sabres sont très-chères ; la moindre vaut quatre-vingts à cent piastres, et il s'en trouve qui coûtent jusqu'à cinq cents écus, sans la poignée. Les stambols modernes ne sont pas d'un prix, à beaucoup près, si élevé. Les plus estimées de ces lames sont les chamesqui (damas), les Baghdads, les Dyarbekir, les Adjemys et les Hindys. Les Turks les reconnoissent à la simple vue et à leur monture. Ils font usage de deux sortes de sabres, le qiliddje, qui est courbe, et qui a deux ou trois doigts de large : c'est celui qu'ils portent habituellement au côté. L'autre sabre,

appelé *ghaddaréh*, large de trois ou quatre doigts, est droit, ne se porte qu'à cheval, et suspendu à l'arçon de la selle.

Les arcs et les flèches sont exécutés par les yaydjys ou ocdjys. Les arcs sont faits avec la corne de buffle et du bois de sapin, si bien joints et collés ensemble, qu'ils semblent être d'une seule pièce. Ils peignent sur les arcs, avec des couleurs vives, de jolis dessins, et les enrichissent de dorures; puis ils passent dessus un vernis très-brillant, et qui ne s'écaille pas. Il y a de ces arcs qui valent jusqu'à quinze piastres. Les meilleures cordes sont de soie, tressées avec art. Les flèches, de bois de sapin, ont ordinairement trois palmes et demie, et sont garnies de plumes de vautour. Le fer est de

différentes formes, et il est assujéti avec une colle si molle, et qui se dissout si facilement, que si on est atteint par une de ces flèches, et qu'on veuille la retirer, le fer reste dans la blessure. Il y a de ces flèches qui coûtent trois piastres.

Les fabricants de fusils (*tufenkdjys*) demeurent ordinairement auprès des odahs ou casernes de janissaires; ils travaillent très-grossièrement. Les canons de fusils sont très-massifs, et résistent mal à la force de la poudre. Ainsi on ne peut tirer que cinq ou six coups de suite : il faut les laisser refroidir. Les batteries sont matérielles et à l'espagnole. Les bois sont communs; la crosse est petite et courte, mais fort enjolivée de nacre de perles et de filigranes d'or et d'argent. Les

pistolets sont enjolivés de même. Les Turks en mettent rarement à l'arçon de la scelle, mais ils en portent trois ou quatre à leur ceinture.

Les selliers (*sarradje*) sont le corps de métier le plus nombreux ; ils se subdivisent en quatre autres corps. Il y a des selles qui se vendent jusqu'à cent piastres : celles du sulthan sont d'une prodigieuse richesse. Les étriers sont très-hauts, et les selles fort larges.

Les Turks font beaucoup moins usage des tentes qu'autrefois ; cependant il y a un corps d'ouvriers (tchâdyydjys) qui sont uniquement occupés à tailler et à coudre des tentes. Elles sont diversifiées pour la forme et la couleur. Ils en font de toutes sortes d'étoffes, et quelques-unes sont de satin, et même de brocard. Le grand-

seigneur en a de très-riches, et qui se divisent en plusieurs appartements. Elles sont soutenues par un, deux, trois, et quelquefois par douze bâtons.

Les cottes de maille, et autres armes défensives, sont fabriquées par les zyrihdjys et les calcandjys. Ce sont les Vénitiens qui ont appris aux Turks le travail des cottes de maille. (Voyez sur la planche F, n°. 3 du quatrième volume.) Celles qu'ils estiment encore le plus, leur viennent de Venise. Quant aux boucliers, les ouvriers du Levant sont fort adroits à les fabriquer : ils sont tous ronds, en bois léger, recouverts d'une lame d'acier damasquiné, quelquefois en argent. Les plus estimés sont faits de canne des Indes, tortillée et attachée avec de la grosse soie, enrichis d'or et d'ar-

gent. Le milieu est de bois, couvert d'acier. Ces boucliers se vendent quarante ou cinquante piastres.

Les miroitiers (*aïnahdjy*) achètent des glaces de Venise ; ils les coupent de toutes grandeurs, en font des miroirs avec des bordures de velours ou de cuivre, et d'autres à manche, dans la forme de ceux des anciens. Les Turks parlent souvent du miroir qu'Alexandre avoit, disent-ils, placé au haut du phare d'Alexandrie, et auquel la fortune de cette ville étoit attachée. Ce talisman fut brisé l'an 19 de l'hégire, un peu avant que les Arabes se rendissent maîtres d'Alexandrie. Un poëte turk, décrivant la caducité des choses de ce monde, dit : « *Enfin, le miroir d'Alexandre n'a-* » *t-il pas été rompu?* » Un autre en

parle ainsi : « *Le véritable miroir* » *d'Alexandre est un verre de vin.* » *Servez-vous-en, si vous voulez pos-* » *séder, comme a fait ce conquérant,* » *toutes les richesses du roi Darius.* »

Parmi les ouvriers qui emploient le bois, la corne, etc., nous distinguerons ceux qui fabriquent les cuillers de bois (*cachycdjy*). On sait que tous les soldats portent avec eux cet ustensile, et que les janissaires le placent dans un étui de cuivre qui est attaché sur le devant de leurs bonnets. Ces ouvriers fabriquent aussi des cuillers du bec d'un oiseau fort rare.

MARCHANDS DE MANUSCRITS,

LIBRAIRES (*ssahhaf*).

Le savant Mustapha, surnommé Hadjy-Kalfah, a publié une Bibliographie arabe, persane et turke, qui contient plus de treize mille quatre cent quatre-vingt-quatorze titres d'ouvrages différents ; et cependant son livre est loin d'être complet, si l'on s'en rapporte aux libraires de Constantinople, qui assurent qu'il y manque les titres d'un très-grand nombre d'ouvrages.

La plus grande partie de cette Bi-

bliographie se compose de commentaires du Coran, de livres de jurisprudence, de lois, et relatifs aux coutumes et aux traditions. La partie des sciences et des arts offre un assez grand nombre d'auteurs ; celle des belles-lettres est considérable ; et jamais aucune autre langue ne pourra offrir autant de poëtes qu'en offre la Bibliographie des trois langues orientales. Il y a seize cents titres de livres d'histoire, qui peuvent former plus de quarante mille volumes.

L'acquisition des livres est plus facile à Constantinople qu'en aucune ville de l'empire othoman : les doctes musulmans qui s'y rendent de toutes parts y transportent leurs bibliothèques. On ne peut se faire une idée du grand nombre de livres qui y ont

été transportés de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie, de l'Arménie, de la Mésopotamie et de la Perse même, où les Turks ont porté leurs armes assez avant.

Les livres arabes et persans y sont ordinairement vendus moins cher qu'aux lieux où ils ont été exécutés. Il y a un grand nombre de boutiques de libraires : les divers manuscrits y varient de prix, suivant la manière dont ils sont écrits. On y trouve des Corans du prix de 12 à 30 francs ; d'autres vont jusqu'à 1,000 francs, et quelques-uns jusqu'à 1,500 francs, et même 3,000 francs.

C'est en Egypte, en Syrie et dans la Mésopotamie qu'il faut chercher les livres écrits par les chrétiens d'Orient en langue cophte ou sy-

riaque. On ne trouveroit guère des livres abyssins qu'en Ethiopie.

Le premier ouvrage imprimé à Constantinople parut sous le titre de Leçon des Enfants, en 1488. En 1646, il sortit des presses juives de cette ville un Pentateuque chaldéen, arabe, persan et hébreu.

L'imprimerie juive et arménienne subsiste toujours : l'imprimerie grecque est abandonnée, et l'imprimerie turke, établie par Sélym, a été détruite avec l'institution du nizamidjedyd.

Une imprimerie turke fut établie pour la première fois à Constantinople, en 1726, avec des caractères fondus dans cette même ville, ainsi que l'a prouvé Toderini. Ibrahym Efendy fut le fondateur de ce premier établissement, qui fut détruit ou

abandonné en 1742. Toderini prétend que ce ne fut point la révolte des écrivains qui fit suspendre les travaux de l'imprimerie, mais les guerres qui survinrent. Le chevalier Reviczki en attribue la cessation au manque d'ouvriers.

Le sulthan Abdoulhamyd la rétablit en 1784. Nous avons cité dans l'avant-propos un ouvrage in-folio, avec planches en taille-douce, imprimé en 1798.

BOULANGERS (*Etmekdjy*), PATISSIERS (*Beurékdjy*), RÔTISSEURS (*Kébâbtchy*), etc.

Il n'y a, tant à Constantinople que dans tous les environs, que cent quatre-vingt fours de boulangers et mektchy. Ils sont commandés par l'etmekdjy-bachy et par leur kiayia; mais comme cet état est du ressort de la police, ils sont châtiés lorsqu'ils vendent à faux poids, ou qu'ils cuisent mal leurs pains, pour les faire peser davantage. D'ailleurs, ils ne savent pas trop bien le faire, et il faut y être habitué pour ne pas en être incom-

modé. Ils n'en font que de deux sortes ; celui du peuple, qui est plat comme des galettes, est à peine cuit et presque sans levain. Le plus souvent on le mange tout chaud. Le pain de la seconde espèce se nomme khass etmek; il est plus blanc, meilleur, mieux levé et un peu plus cuit. Il y a au moins huit garçons chez un boulanger, deux pour le moulin, et les six autres pour la fabrication. Lorsqu'ils travaillent, ils sont tout nus ; ils pétrissent en cadence, en chantant un refrain qui incommode fort les voisins.

Leurs fours ne se chauffent point comme chez nous, mais au moyen d'un fourneau qui est dessous, et qu'ils entretiennent allumé toute la journée.

Les moulins des fours ne travaillent que pour les boulangers. Il y en a d'autres pour la commodité du public (1).

On ne voit chez les rôtisseurs, (*hébâbtchy*), ni lièvres, ni lapins, ni perdrix, ni gigots, etc. Tout leur métier consiste à couper du mouton en petits morceaux gros comme des noix, à les embrocher dans des brochettes longues d'un pied et crochues par un des bouts. Ils les suspendent

(1) L'espace nous manque pour faire connoître les moulins à eau, à vent, et autres qu'on voit dans le Levant. Nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs à la *Description de l'Arabie*, par Niebuhr; et aux *Lettres sur la Morée, la Grèce et Constantinople*, dans lesquelles nous avons donné la description et les dessins de ces usines et de plusieurs autres.

dans des fourneaux faits exprès, et la viande s'y cuit sans qu'il soit besoin de la faire tourner. Ils font aussi un hachis de viande de mouton ; ils y mettent de l'ognon et des épices, attachent ce hachis autour des brochettes, et le font cuire de même.

Plusieurs marchands vendent au coin des rues, des beignets, des pâtés ; d'autres, des herbages confits. Les khochafdjy, qu'on peut comparer à nos marchands de tisane ambulants, vendent une boisson faite avec le jus de toutes sortes de fruits, mêlé avec de l'eau. Les cherbetdjys font une boisson un peu plus recherchée, qu'il ne faut pas confondre cependant avec le sorbet qu'on prend chez les riches, et qui a beaucoup de rapport avec nos glaces, ou plutôt avec la gramolata

des Italiens. Le sorbet des rues se fait avec des raisins, des abricots, du miel, etc. On met au fond du vase un peu de neige, et une ou deux gouttes d'eau rose. Il n'en coûte qu'une aspre pour se désaltérer.

Le yoghourt est un lait aigre ou caillé, qu'on vend dans les rues. Les gens du pays en sont très-friands : on le prépare en versant dans du lait frais, du lait aigre en suffisante quantité pour le faire cailler. Dès que ce mélange a acquis une certaine consistance, on le mange avec beaucoup de sucre; mêlé avec des fraises, il remplace assez bien la crême. Les marchands portent sur leur tête un plateau rond de bois couvert de petites écuelles remplies de yoghourt ou de caïmac, et sous le bras un trépied remar-

Marchand de Caimâc.

Khodjah bacâl, Marchand de Legumes.

quable, en ce qu'il représente le trépied antique ; ils s'en servent pour poser leur table. (Voyez la planche en regard.) Ce même trépied sert aux vendeurs de cherbeth, et ils établissent dessus de jolies fontaines jaillissantes entourées de vases et de tasses couronnés de fleurs.

Le caïmac se prépare ainsi : Après avoir rempli de lait tout nouveau un vase de cuivre peu profond, on le met sur un feu de bois clair, et l'on fait bouillir ce lait pendant vingt-quatre heures consécutives ; après quoi on le laisse refroidir. Le lendemain, on trouve la surface consolidée ; on enlève ce corps solide, on le coupe par morceaux, et on le sert avec du miel, du sucre ou du sel : ce caïmac remplace le beurre avec avantage, et

jouit d'une grande estime chez les Turks, qui en font un fréquent usage.

On voit aussi la matin dans les rues des paysans qui viennent vendre leurs fruits et leur beurre. Ils portent leurs paniers aux deux extrémités d'un bâton, en forme d'arc, et leur beurre ou leur lait, qui est en général, à Constantinople, un mélange de lait de chèvre, de brebis, de buffle et de vache, dans un petit baril de bois. Leur costume est extrêmement simple, et absolument grec; il consiste en une chemisette de coton, l'ancien *chiton*, une ceinture, une soubreveste de peau de mouton, comme nos habitants des Landes de Bordeaux, des brodequins de cuir, attachés avec des courroies. Ils ont les bras, les jambes et la poitrine nus.

Il y a une foule d'autres marchands, dont la nomenclature seroit peu intéressante ; nous les passons sous silence pour parler de la nourriture des Turks en général.

REPAS TURK.

Nous avons déjà remarqué l'influence des lois religieuses sur la manière dont les musulmans se nourrissent; c'est en partie à ces lois qu'ils doivent leur sobriété. Les Turks étant obligés de faire la première prière au point du jour, font ensuite un premier déjeuner; à midi, ils mangent quelques fruits; à cinq heures, ils goûtent, et une heure après le coucher du soleil, ils font leur principal repas.

M. Wittman, dans son Voyage en Syrie et en Egypte, par Constantinople, fait ainsi la description d'un

déjeuner turk, auquel il assista : « Des pipes et le café nous furent d'abord présentés ; on nous servit ensuite une excellente préparation de laitage, nommée caïmac, des gâteaux au sucre, encore brûlants, et diverses espèces de melon. Le repas fut terminé par une ronde de café ; et dès lors, jusqu'à ce que nous eussions pris congé de notre hôte, on nous apporta alternativement des pipes et du sorbet. »

Le dîner est, sans contredit, le meilleur repas des Turks : beaucoup de gens même n'en font point d'autre en vingt-quatre heures. On ne boit qu'après avoir entièrement satisfait son appétit ; jamais on ne parle en mangeant ; et deux ou trois el-hamdou Lillah (*louange à Dieu*), proférés en

remuant le café, sont les seuls mots qui s'échappent de la bouche d'un Turk tout le temps du repas.

Ils préfèrent, comme nous l'avons dit, le pain sans levain : le mouton, qui est excellent, est la viande la plus habituelle. Ils tuent trop tôt leurs veaux, et mangent rarement du bœuf ainsi que du poisson. Le canal de communication des deux mers leur fournit cependant une grande variété de poissons excellents. Le peuple se contente de légumes, tels que le riz, le froment mondé, les pois, les lentilles ; on fait aussi un grand usage du miel, du sucre, de toutes sortes d'épices, et surtout du poivre. Enfin, les Turks aiment beaucoup les fruits frais ou secs, et les herbages. Nous avons déjà dit qu'il n'entre dans leur cuisine

que la chair des animaux qui ont été égorgés avec de certaines cérémonies, et rarement du gibier, à moins que dès qu'il a été atteint par la flèche, le plomb ou les chiens, ils ne puissent lui couper la tête, et en tirer quelques gouttes de sang.

Ils mangent les viandes rôties ou bouillies : ils font rôtir les poules, et même les agneaux tout entiers, en les farcissant de viandes hachées et d'épices ; mais ce rôti ne peut être servi qu'à la table des grands. Leur mets ordinaire est le pilau : il est fait de riz ou de froment mondé, bouilli dans l'eau ; on le fait égoutter, et on y ajoute du beurre, c'est la véritable nourriture des soldats : elle est bonne, légère, facile à digérer, et très-aisée à apprêter. Pour rendre le pilau plus nour-

rissant, on y ajoute du bouillon et des volailles, ou du mouton coupé par morceaux. La ration ordinaire du soldat turk est une petite quantité de pain ou de biscuit avec un peu de fromage, d'huile ou quelques olives et des ognons. Rarement il mange de la viande, si ce n'est dans le pilau.

Les tables ne sont que des plateaux ronds, de cuivre étamé, élevés de quelques pouces de terre, avec un rebord d'un demi-pouce environ. (Voyez la planche en regard.)

Devant chacun des convives sont un pain en forme d'omelette, fort plat, et deux cuillers. On sert les mets l'un après l'autre; lorsqu'ils sont de nature liquide, on a recours aux cuillers: sinon chacun prend et mange avec la main. L'usage est de servir les

Repas Turk.

grosses viandes coupées en petits morceaux, pour la commodité générale; mais les volailles se servent entières, et le maître de la maison, après les avoir déchirées avec ses doigts, en distribue les morceaux à ses hôtes.

Pendant le dîner, des mets liquides et des fruits remplacent la boisson, et l'on ne boit qu'après le repas, du sorbet et de la bière (boza) faite avec du millet; et parfois, mais en cachette, du vin. Quant au café, ils en font usage toute la journée. Les repas de société sont inconnus aux Turks; ils mangent ordinairement seuls, et les femmes entre elles. Il n'y a que les domestiques et les filles esclaves qui mangent plusieurs à la même table.

Voici comment on décrit les repas du sulthan, dont l'heure n'est

point réglée. Il ne prend conseil que de son appétit : ses officiers de bouche sont toujours prêts à le servir. Assis, les jambes croisées sur des coussins, une grande serviette lui couvre les genoux, et on en met une autre sur son bras gauche pour s'essuyer. Sa table est posée par terre, devant lui; elle est très-basse, et consiste en un plateau d'argent massif, avec un petit rebord tout autour : elle tourne sur un pivot. Auprès de lui, l'on met plusieurs sortes de petits pains très-délicats, et sortant du four. Ils sont faits de pur froment, pétri avec du lait de chèvres qui sont nourries à cet effet dans les jardins du sérail.

Le maître-d'hôtel fait l'essai des mets qu'on porte à Sa Hautesse ;

un autre officier, à genoux, les pose sur la table. Personne ne coupe les viandes ; elles sont si délicates et si tendres, que le sulthan n'a besoin que de ses doigts pour les séparer, et il ne fait pas plus d'usage de couteau que de fourchette. On lui sert rarement du sel, ainsi que des assaisonnements où il entre des épices. Ses mets les plus recherchés sont des pigeonneaux, des poulets, du mouton, rôtis ou bouillis. Son dessert consiste en pâtisseries et confitures. Il ne mange du fruit et du fromage qu'à ses collations. Il est entouré de muets et de bouffons. Ces derniers observent le plus profond silence ; mais, par leurs gestes et par leurs grimaces, ils cherchent à le divertir. Il leur jette parfois de son pain qu'ils se partagent

entre eux, et c'est une faveur signalée. La boisson ordinaire du sulthan est le sorbet à la glace, formée du jus de plusieurs fruits, et surtout de citron, auquel on ajoute du sucre.

On raconte qu'Amrou-Benlaith, de la dynastie des Saffarides, prince du Khorasan, se trouvant pressé par la faim le jour même qu'il fut fait prisonnier, dit à un des soldats qui le gardoient de lui faire cuire quelque chose. Le soldat mit un morceau de viande dans un vase qu'il trouva sous sa main. C'étoit un de ces chaudrons dont on se sert pour donner à boire et à manger aux chevaux. Il l'attacha à la hâte à un piquet, et le mit sur le feu. Pendant que la viande cuisoit, sans qu'on prît grand soin de la garder, il survint un gros chien qui mit la tête

dans le chaudron ; mais, surpris par la chaleur, il la retira avec tant de violence, qu'il fit tomber l'anse du vase sur son cou, et prit aussitôt la fuite, emportant le dîner du sulthan, qui, malgré sa tristesse, ne put s'empêcher de rire de cet incident. On lui en témoigna de l'étonnement. *Je ris*, dit-il, *de ce que, ce matin, mon maître d'hôtel s'est plaint à moi que trois cents chameaux ne suffisoient pas pour transporter ma cuisine, tandis que, maintenant, un seul chien suffit pour la porter.*

JEUX

ET

DIVERTISSEMENTS.

On sait que les Turks, graves par inclination et par habitude, dédaignent tous les exercices violents, et font consister leur bonheur dans un repos voluptueux, ou plutôt dans une apathie complète de corps et d'esprit. Aussi n'y a-t-il guère que les jeunes gens qui se livrent aux jeux d'exercices. Ceux-ci aiment surtout à monter à cheval et à préluder aux travaux militaires par des jeux qui puissent déve-

lopper leurs forces et leur adresse, tel que le djeryd, dont nous avons parlé dans le troisième volume. On les voit aussi faire le même exercice à pied. Alors ils se mettent plusieurs en face les uns des autres, et se renvoient mutuellement le djeryd, non sans quelque danger pour les maladroits.

Il n'est point rare de voir un cavalier turk courir à bride abattue vers un autre cavalier, et, déchargeant son pistolet dans l'air en le joignant, arrêter court son cheval tout aussitôt. Cette gentillesse est un salut fort amical de sa part, et qu'il fait pour montrer à la fois son habileté d'écuyer et la confiance qu'il met en son cheval, dont il sait se rendre maître absolu. A coup sûr une telle politesse est toute propre à épouvanter l'étranger auquel

on la feroit pour la première fois. Elle ne seroit point, d'ailleurs, sans danger pour tout autre qu'un bon cavalier ; mais l'équitation est un art que les Turks possèdent dans un haut degré de perfection.

L'exercice de l'arc et de l'arquebuse est aussi fort en usage chez les Turks, et ils gardent la mémoire d'un certain Arasch, le meilleur archer de son temps, qui tira une flèche du haut de la montagne d'Amavend jusque sur les bords du Djyhoun, fleuve que les anciens nommoient Oxus. On cite aussi le sulthan Amurat, qui excelloit dans tous les exercices du corps. Nul homme parmi les Turks, excepté le fameux Tozconaram, ne l'égala dans l'art de bander l'arc ; et l'on voit encore dans l'Ocméidan le champ des flèches, et

à Constantinople deux colonnes de marbre placées à quinze cents coudées l'une de l'autre, par-dessus lesquelles ce prince lançoit une flèche. Il étoit aussi excellent écuyer, et jetoit le djeryd à une distance très-grande sans jamais manquer le but. Enfin, il couroit à pied si vite et si légèrement, que le meilleur cheval arabe pouvoit à peine le devancer à la course. Cantemir prétend que si l'on met dans le même carquois des flèches empennées avec les plumes d'un aigle qu'on trouve dans la Silistrie, et des flèches garnies de plumes d'autres oiseaux, ces dernières se trouveront bientôt rongées et dépouillées jusqu'au bois, tandis que les plumes de l'aigle resteront intactes.

Les jeux de l'enfance sont, chez les Turks, les mêmes que chez nous.

Les femmes se dédommagent de la privation de leur liberté par des jeux plus ou moins innocents. On leur permet quelquefois de faire venir dans le harem des danseuses, des femmes qui font des tours d'adresse, et même les ombres chinoises ou la lanterne magique, dont les peintures représentent parfois des actions fort libres. Elles exécutent aussi entr'elles des comédies bouffonnes, dans lesquelles elles s'attachent à contrefaire les chrétiens, et à jeter du ridicule sur leurs mœurs, leurs usages et leur religion. Les principaux rôles sont ceux de *Cara-gueuz* et de *Hadjy-aïwatte*, qui ressemblent fort à l'Arlequin (1) ou au Pantalon des Italiens.

---

(1) C'est aux Italiens que nous devons le personnage et son nom. Ce mot est d'o-

Ce n'est que chez les femmes grecques, qui cherchent à imiter les mœurs européennes, qu'on joue aux dés, aux cartes, et aux autres jeux de hasard, qui sont défendus aux musulmans. *Abstenez-vous*, dit Mahomet, *de jouer aux jeux de hasard et aux échecs. Ce sont des inventions du diable pour jeter la division parmi les hommes, les distraire de la prière, et les empêcher d'invoquer Dieu.* Cependant les Turks se moquent de cette défense, et s'ils ne jouent pas aux dés ni aux

---

rigine arabe, et dérive clairement de *âl-lakhy*, le plaisant, le farceur, le persifleur. Dans plusieurs mots que nous avons empruntés de l'arabe, la lettre *l* de l'article *al*, s'est changée en *r* : comme dans *arsenal*, corruption de l'*al-sénaât*, chantier, etc. L-s.

cartes, c'est qu'ils préfèrent les échecs, les dames, et surtout le mangala. Au reste, ils ne jouent que pour passer le temps, et bien rarement de l'argent.

Ils attribuent l'invention du jeu des échecs et des dames à Buzarge-Mihir, célèbre vizir de Cosroës; mais d'autres disent que ces jeux viennent des Indes. Ils jouent à peu près comme les Européens. Leurs dames ont la forme d'une pyramide cylindrique. Leurs échecs diffèrent aussi des nôtres pour la forme et la valeur des pièces : ils disent proverbialement : *Un pion embarrasse et emporte souvent le roi des échecs*, pour exprimer qu'il ne faut jamais mépriser la foiblesse de son ennemi. Les Orientaux connoissent aussi le trictrac, nommé par les Arabes *tavla*. Au lieu de nos damiers

et de nos échiquiers marquetés en bois, ils se servent d'un linge sur lequel sont cousus des carrés de drap de diverses couleurs, et dans lequel on serre les pions et les pièces lorsque la partie est finie. Le jeu favori des Turks est le mangala : nous allons en tracer la marche. Il se joue sur deux planches, chacune percée de six trous ; les deux joueurs mettent dans chaque trou six petites pierres ou coquilles ; l'un d'eux commence par prendre toutes les coquilles de tel trou qu'il juge à propos, et met dans chaque trou une coquille, en commençant par la droite, et en continuant de la sorte jusqu'à ce qu'il ne lui en reste plus. Or, si le nombre deux, ou quatre, ou six se rencontre dans le trou où il a mis la dernière coquille,

il les a non-seulement gagnées, mais encore toutes celles qui sont dans les trous les plus voisins, en comptant à reculons, si le nombre marqué s'y trouve. Quand toutes les coquilles sont sorties du jeu, on les compte, et celui qui en a le plus grand nombre a gagné.

Un riche, en Turkie, partage ses loisirs entre ses femmes et le bain, la prière et le café. Mais il est un divertissement commun à toutes les classes, pris par toutes avec un égal degré de plaisir, et dont le pauvre ne sauroit se passer plus que le grand-seigneur : c'est la pipe. On en voit par les rues, on en trouve dans les mains de toutes grandeurs, de tous prix, de toutes qualités. En Turkie, on présente des pipes aux survenants, comme ici l'on

offre à rafraîchir. Pendant les beaux jours, les privautés du harem sont même souvent sacrifiées par les gens comme il faut, au plaisir de boire le café, de fumer sous les platanes, aux environs de Constantinople, d'y voir danser des troupes de jeunes saltimbanques, et d'entretenir ses amis et ses parents. Les femmes participent à ces parties de plaisir par un léger relâchement des institutions nationales; mais les étrangers, amis et parents doivent s'en tenir à une respectueuse distance : leurs maris même ou leurs maîtres ne se mêlent jamais avec elles. Après un entretien toujours fort languissant, après avoir fumé leur pipe et bu le café en silence, ils se retirent seuls, laissant à leurs eunuques et à

leurs cochers le soin de ramener les dames à la maison.

MUSIQUE.

Malgré la défense de Mahomet, les Turks sont passionnés pour la musique, et ce goût leur vient des anciens Arabes, qui le tenoient, à ce qu'on croit, des Persans, dont ils ont emprunté les expressions techniques de cet art. Cependant les Turks jouent rarement eux-mêmes de quelqu'instrument, et ce seroit un déshonneur de le faire en public; mais ils font grand cas des musiciens de profession, et les paient très-généreusement.

Leur musique militaire est du genre le plus barbare : ce sont des caisses

énormes, frappées avec des espèces de maillets, dont le bruit sourd accompagne le son vif et clair de petites timbales, et celui des clarinettes et des trompettes, dont on force le ton aigu pour compléter le tintamarre le plus discordant qu'on puisse imaginer.

La musique de chambre est, au contraire, très-douce; et si l'on peut lui reprocher une monotonie de semitons à laquelle on répugne d'abord, on ne peut lui refuser une sorte d'expression mélancolique dont les Turks sont puissamment touchés. Un violon à trois cordes, monté au ton de la guimbarde; la viole d'amour; la flûte de derwyche, plus douce que notre flûte traversière; le *tambour*, espèce de mandoline à long manche et à cordes de métal; les chalumeaux, ou

la flûte de Pan, et le tambour de basque, pour marquer la mesure, composent cet orchestre. Il s'établit au fond d'un appartement, où les musiciens, accroupis sur leurs talons, jouent, sans musique écrite, des airs mélodieux ou vifs, mais toujours à l'unisson; tandis que la compagnie, dans un grand silence, s'enivre d'un enthousiasme langoureux, de la fumée des pipes et de quelques pilules d'opium.

Le Mécène des musiciens de l'Orient est un nommé Husein, noble persan, qui vivoit dans le seizième siècle. Il étoit le patron de *Hodjah-Moucycah*, l'Orphée des Persans, et de son disciple Gulam, Arabe. Toute la Perse et la Turkie furent enchantées de la mélodie de leurs chansons. Le temps

fit perdre la mélodie de la musique ; mais sous Mahomet IV, cet art fut de nouveau en honneur, et porté, suivant Cantemir, à la perfection par un noble personnage de Constantinople, nommé Osman-Efendy, qui forma plusieurs grands maîtres, tant pour la la voix que pour les instruments.

Cantemir donne la liste nombreuse de tous ces musiciens, et il ajoute que c'est à lui-même que les Turks sont redevables des notes pour conduire les airs, méthode qui leur étoit inconnue, et qu'il avoit inventée. M. Mouradja-d'Ohsson dit qu'il ne reste pas le moindre vestige de cette méthode inventée par Cantemir. Ce dernier composa aussi un petit livre en langue turke, sur l'art de la musique, et il le dédia à Achmet III. Il avance, et en

cela il est de l'avis de milady Montague, que la musique turke est préférable à la musique italienne, du côté de la mesure et de la proportion des mots; mais aussi, avoue-t-il, elle est si difficile à comprendre, qu'à peine trouve-t-on dans Constantinople, trois ou quatre personnes qui sachent à fond les principes et les délicatesses de cet art. Au reste, la plupart des musiciens composent de mémoire, apprennent par cœur tous les airs qu'ils chantent ou jouent sur les instruments, et les enseignent de la même manière aux autres musiciens. Ils s'en tiennent à la mélodie, et sont très-ignorants dans l'harmonie, le contre-point et la concordance de plusieurs instruments à la fois. Nous ne répéterons pas ici les détails que nous avons donnés sur

leurs instruments, dans le troisième et le quatrième volumes.

Il nous reste à dire un mot des réjouissances publiques qu'ils appellent *donanma*. Ce sont celles que le gouvernement ordonne après le gain d'une bataille, ou pour quelqu'autre événement important. Les marchands sont obligés de tenir leurs boutiques ouvertes jour et nuit ; ils les ornent de tout ce qu'ils ont de plus précieux, et les illuminent le soir. Il n'y a sortes de jeux, de divertissements et de spectacles qui ne soient alors permis. On ne fait même pas un crime au peuple de boire publiquement du vin, tandis que, dans un autre temps, cet excès seroit puni très-sévèrement. Néanmoins, la garde fait des patrouilles dans les rues, mais ce n'est

que pour empêcher les querelles, les émeutes, les meurtres ou les vols; car elle n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires du peuple, qui peut se moquer du gouvernement, lancer des traits satiriques sur les ministres, et même emprunter leurs costumes pour les tourner en ridicule.

Les Grecs surtout, naturellement gais et bruyants, se livrent dans ces occasions à toute l'intempérance de la joie, et passent rapidement de l'oppression au bonheur, de l'humiliation à l'insolence. Les Juifs, toujours occupés, et même tourmentés de l'amour du gain, après avoir tiré tout le parti possible de la fabrication et de la vente des lanternes qui servent aux illuminations, vont ensuite débiter des bouffonneries à la porte

des grands, où l'on distribue des paras à tous les baladins qui s'y arrêtent.

Le baron de Tott rapporte qu'il a vu une troupe de Juifs qui eut l'audace de prendre le costume du sulthan et de sa suite. Il est vrai qu'on ne tarda pas à réprimer l'insolence de cette imitation : elle fut interdite, mais on laissa jouer le grand-vizir, et dès lors, aucune charge ne fut épargnée ; il ajoute qu'il vit un faux stamboul-efendycy (lieutenant de police) exercer tranquillement une justice distributive assez sévère. Le hasard le fit rencontrer avec le véritable : ils se saluèrent réciproquement avec beaucoup de gravité, et continuèrent chacun leur route ; mais le terme de la *donanma* expiré, le

bâton reparut, et tout rentra dans l'ordre.

CHASSE ET PÊCHE.

En général, les Turks ont peu de goût pour la chasse. Il y entre peut-être un peu de paresse, et encore plus de scrupule, car leur religion leur défend de maltraiter les animaux, et elle ne leur permet de les tuer que pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leur peau, ou pour se défendre ; mais il faut, pour que l'animal soit tué dans les règles canoniques, et que sa chair ne soit pas réputée impure, une foule de précautions minutieuses. Les Othomans des premiers siècles avoient un goût très-

décidé pour la chasse, qui leur retraçoit l'image de la guerre. Les sulthans se livroient à cet exercice avec une sorte de fureur : leurs chasses duroient plusieurs jours, et s'étendoient souvent depuis Constantinople jusqu'à Andrinople ; mais cette passion pour les exercices violents et pour les courses lointaines fut remplacée, sous le règne de Sélym, par les douceurs, ou plutôt les excès d'une vie efféminée, et par la plus grande apathie dont le sulthan donna l'exemple aux seigneurs de sa cour, et qui devint par la suite le caractère distinctif des musulmans. Néanmoins les charges d'officiers des chasses subsistent encore ; mais ils sont sans fonctions, quoique le pays offre toutes les ressources pour ce genre

d'amusement. On ne chasse plus guère par goût, mais par nécessité. Un étranger obtient aisément la permission de chasser, en s'adressant au bostandjy-bachy, qui a dans ses attributions celle de grand-maître des forêts impériales. Les Grecs et les autres habitants de la Turkie jouissent du même avantage.

L'un des sulthans de la première branche des Seldjouqy, qui passoit tout son temps à la chasse, avoit poussé la magnificence ou la folie au point d'entretenir quatre cents limiers et levriers, qui portoient chacun un collier et une couverture brodée d'or et de perles.

Les chiens les plus estimés en Turkie sont ceux de Chyraz, en Perse, et ceux de la Laconie, si célèbres chez

les anciens, sous le nom de chiens molosses. On apporte aussi de Malthe et de Pologne de très-petits chiens pour les dames : au reste, les Turks exercent leur charité envers ces animaux ; ils ne souffrent pas qu'on les maltraite, et il n'est pas rare qu'ils laissent, par leur testament, des sommes destinées à les alimenter ; mais, ce qui est plus piquant, c'est le conte qu'ils font sur le testament d'un chien.

Un chasseur Turk avoit un excellent chien, qu'il aimoit beaucoup. Cet animal chassoit le jour avec son maître ; la nuit il faisoit bonne garde, et ne le quittoit jamais; il avoit une intelligence peu commune. Ce chien étant venu à mourir, le chasseur fut inconsolable ; néanmoins pour soulager un peu sa

douleur, il enterra son pauvre compagnon dans le jardin de sa maison, et invita le soir ses amis à un repas, pendant lequel il les entretint des louanges de cet animal incomparable. Le lendemain, le cadhy fut instruit de ce qui s'étoit passé. Les médisants ajoutèrent qu'on avoit pratiqué à l'enterrement du chien toutes les cérémonies funèbres des Turks. Le cadhy, scandalisé de cette action, envoya chercher le chasseur, et l'accabla de reproches et de menaces : celui-ci lui répondit : Je n'ai point fait ce dont on m'accuse, mais ce qu'on s'est gardé de vous dire, c'est que mon chien a fait un testament; et entre autre chose dont il a disposé, il vous a fait un legs de deux cents aspres, que je vous apporte de sa part. Le

Sou mouki, Pêcherie.

cadhy, entendant parler d'argent, se tourna aussitôt vers les assistants, et s'écria : « Voyez comme les gens de bien sont exposés à l'envie, et quels discours on faisoit de cet honnête homme. » Puis s'adressant au maître du chien, il lui dit : « Puisque vous n'avez pas fait de prières pour l'âme du défunt, je suis d'avis que nous les commencions ensemble. »

De toutes les manières de pêcher en usage en Turkie, et qui sont pour la plupart connues en France, nous ne parlerons que d'une seule que nous avons vu pratiquer dans le canal de Constantinople, et dont nous avons fait le sujet de la gravure en regard. On forme une enceinte avec des pieux enfoncés dans la mer, auxquels on fixe un côté d'un immense filet carré

qui traîne au fond de l'eau, et qu'on lève par les autres côtés, à l'aide de poulies et de cordes de rappel attachées à un échafaudage en deux parties, formées chacune de pieux croisés et beaucoup plus élevés, au haut desquels on a établi une petite cabane couverte de toile ou de feuillages; ces cabanes servent de retraite aux pêcheurs qui dominent sur toute l'enceinte des filets, et guettent le moment du passage des bandes de poissons. Lorsqu'ils jugent qu'il y en a une assez grande quantité, ils donnent le signal, et on retire aussitôt le filet; alors le poisson, resserré de plus en plus, se trouve porté à la surface de l'eau, où il peut être pris à la main. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette pêche, c'est le moyen qu'emploient

les pêcheurs pour distinguer le poisson au fond de la mer, surtout lorsqu'elle est agitée. Il consiste à jeter quelques cuillerées d'huile, qui calment momentanément la surface de l'eau par places rondes, qui forment l'effet d'une lentille de verre, à travers laquelle on peut distinguer dans l'eau à une grande profondeur. Cette pêche est particulièrement employée par les Bulgares sur les bords de la mer Noire, et à l'embouchure du Danube. Au reste, les Turks ne connoissent guère le plaisir de la pêche, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de pays où le poisson soit meilleur, plus abondant et plus varié.

Nous aurions pu citer encore une foule de traits de mœurs et d'usages, dont les voyageurs et les historiens nous fourniroient une abondante moisson, s'il ne valoit mieux s'arrêter à temps, et laisser quelque chose à désirer, que de tout dire. Quant à ceux qui, en littérature, comptent plutôt qu'ils ne pèsent, il nous auroit été facile de les satisfaire, et au moyen du cadre que nous avons adopté, nous aurions pu accumuler les volumes ; mais, à l'exemple d'un khalife, le public aimera mieux sans doute entrer en composition. On accusoit ce souverain d'avarice, parce que, tout en accueillant les poésies faites à sa louange, il ne

les payoit qu'au poids, c'est-à-dire fort peu de chose. Un poëte, au fait de cette espèce de tarif, s'avisa de faire graver sur une table de marbre, une longue pièce de poésie, en l'honneur du Mécène de l'Asie. La gravure achevée, il fit charger le marbre sur un chameau qu'il mena à la porte du palais. Cependant il alla faire sa cour au khalyfe, et, après avoir parlé de son travail, il lui demanda s'il vouloit qu'on allât chercher le marbre : le khalyfe, craignant de faire un mauvais marché, se hâta de répondre : « *Ne le faites pas apporter ; mais* « *composons.* »

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

	Pag.
Costumes des Othomans.	1
Variétés du turban.	17
Bédouins.	44
Egyptiens et Syriens.	60
Femmes d'Alep et d'Antioche.	63
Curdes.	69
Druzes.	75
Turks de Damas et de Tunis.	84
Bosniaques, Tatars.	89
Arméniens, Juifs.	94
Femmes de Péra, femmes de l'île de Simie.	102
Albanais.	105
Femmes de Scio, de Samos et de Metelin.	107
Femmes de Spra et de Chypre.	114
Femmes de Marmorah et de Naxos.	116
Femmes de Scio et de l'Argentière.	120
Arts et métiers.	123
Médecins, chirurgiens, apothicaires.	129
Marchands.	137
Bézesteins, khans, etc.	139
Orfèvres, graveurs, batteurs et tireurs d'or.	144

Marchands de draps, de toile, de soie. 148
Maçons, charpentiers. 161
Peintres, vitriers, armuriers, selliers, etc. 171
Marchands de manuscrits, libraires. 181
Boulangers, pâtissiers, rôtisseurs. 186
Repas turks. 194
Jeux et divertissements. 204
Musique. 215
Chasse et pêche. 224

DATE DUE

APR 6 1985			
MAR 2 6 1985			
MAR 18 1987			
MAR 1 0 1989			
JAN 2 0 2001			
OCT 3 1			

DEMCO 38-297

3 1197 00494 0752